Vivalia
Votre santé, notre quotidien

RAPPORT DE GESTION

2019

Réalisation

Direction Administrative et Financière de VIVALIA

Mise en page

GraphiCréa graphicrea.be Bastogne +32(0)61 21 79 70

Impression

Imprimerie Meyer - Bastogne

Impression sur du papier FSC 100% recyclé

Crédits photos :

Vivalia, iStock, Shutterstock, Fotolia, D. Castronovo

TABLE DES MATIÈRES

1 **RÉSULTATS 2019 : APPROCHE SECTORIELLE** 4
- 1.1. Vivalia (vue sectorielle) 6
- 1.2. Secteur hospitalier 7
- 1.3. Secteur P.C.P.A. (Prise en Charge de la Personne Âgée) 12
- 1.4. Secteur Extra-Hospitalier 17
- 1.5. Secteur A.M.U. (Aide Médicale Urgente) 21

2 **RÈGLES D'ÉVALUATION** 22
- 2.1. Seuil d'immobilisation 23
- 2.2. Réductions de valeurs actées sur créances douteuses 24

3 **ÉVALUATION DES RISQUES** 26

4 **BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS** 28
- 4.1. Bilan consolidé au 31.12.2019 30
- 4.2. Commentaires sur l'évolution des postes du bilan consolidé 32
  - 4.2.1. Comptes d'actif 32
  - 4.2.2. Comptes de passif 33
- 4.3. Compte de résultats consolidé au 31.12.2019 34
- 4.4. Commentaires sur l'évolution des postes du compte de résultats consolidé 36
  - 4.4.1. Résultat d'exploitation 36
  - 4.4.2. Résultat financier 37
  - 4.4.3. Résultat exceptionnel 38
- 4.5. Analyse évolutive des ratios financiers 38
- 4.6. Annexes aux comptes annuels consolidés 40
  - 4.6.1. Etat des frais d'établissement et des immobilisations incorporelles et financières 40
  - 4.6.2. Etat des immobilisations corporelles 41
  - 4.6.3. Dettes garanties 41
  - 4.6.4. Dettes fiscales, salariales et sociales 42
  - 4.6.5. Personnel et frais de personnel 42
  - 4.6.6. Compte de résultats par centres de frais définitifs du secteur hospitalier 43
  - 4.6.7. Liste des adjudicataires de marchés publics 44
- 4.7. Budget des moyens financiers 2019 et rattrapages 45
- 4.8. Charges et produits exceptionnels 2019 47
  - 4.8.1. Charges exceptionnelles 2019 47
  - 4.8.2. Produits exceptionnels 2019 47
- 4.9. Réductions de valeurs et provisions 2019 48
- 4.10. Détail des provisions 2019 48

5 **POINTS COMPLÉMENTAIRES** 50

6 **BILAN SOCIAL CONSOLIDÉ** 52

7 **RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION** 58

8 **RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** 64

9 **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** 72

10 **ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION** 78

11 **PLAN FINANCIER PLURIANNUEL** 80
- 11.1. Projections financières mesures structurelles intégrées 81

CHAPITRE 1

RÉSULTATS 2019 : APPROCHE SECTORIELLE

La présentation ci-dessous s'attache à illustrer les résultats de VIVALIA, pour son dixième exercice comptable, dans sa composante sectorielle.

Cette composante sectorielle se présente comme suit :

HOSPITALIÈRE : regroupant les hôpitaux

- Centre Hospitalier de l'Ardenne (CHA)
- Cliniques du Sud Luxembourg (CSL)
- Centre Universitaire Provincial, hôpital psychiatrique La Clairière (CUP)
- Institut Famenne Ardenne Condroz (IFAC + Ex-Aioms)

PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE ÂGÉE (P.C.P.A.) :
regroupant les maisons de repos et de soins

- La Maison de repos et de soins Saint-Antoine (Virton)
- La Maison de repos et de soins La Bouvière (Vielsalm).
- La Maison de repos et de soins Val des Séniors (Chanly)
- La Maison de repos Seniorie Sainte-Ode (Sainte-Ode)

EXTRA-HOSPITALIER (E.H.) dont l'objet est :

- d'assurer la prise en charge du secteur de la Santé Mentale regroupant la MSP d'Athus et les Habitations Protégées gardant toutes deux leur statut d'ASBL. L'ensemble de leur personnel est repris par Vivalia et leur est refacturé intégralement. D'où le résultat nul du secteur Santé Mentale.
- de soutenir, organiser, coordonner et gérer toute initiative externe utile en relation avec le secteur hospitalier ne relevant pas des autres secteurs de Vivalia. Regroupant en 2019 :
    - les crèches ;
    - l'hospitalisation à domicile (H.A.D.)
    - le poste médical de garde (P.M.G)
    - L'e-santé

AIDE MÉDICALE URGENTE : présentant les coûts et recettes de l'Aide Médicale Urgente déployée par les hôpitaux aigus en Province de Luxembourg.

La présentation sectorielle des comptes annuels de VIVALIA est constituée des bilans et comptes de résultats des 8 institutions (comptes annuels agrégés des 4 hôpitaux[1] et comptes annuels agrégés des 4 maisons de repos).

Les comptes consolidés, tels que repris au chapitre 4, seront publiés auprès de la Banque Nationale de Belgique sous le format légal du code des sociétés.

[1] En ce compris l'ex-AIOMS de Bastogne (cf. point 4 du présent rapport).

1.1 VIVALIA (VUE SECTORIELLE)

Présentation des résultats par secteur

	Secteur Hospitalier	Secteur PCPA	Secteur Extra-hospitalier	AMU	VIVALIA
Résultat d'exploitation	1.860.916,20	-416.968,43	-403.530,05	-1.169.322,41	-128.904,69
Résultat financier	-2.005.577,46	63.403,88	40.391,26	-7.489,34	-1.909.271,66
Résultat courant	-144.661,26	-353.564,55	-363.138,79	-1.176.811,75	-2.038.176,35
Résultat exceptionnel	2.635.280,99	99.853,47	11.640,91	-703,44	2.746.071,93
Résultat de l'exercice	2.490.619,73	-253.711,08	-351.497,88	-1.177.515,19	707.895,58

Résultat d'exploitation Résultat financier Résultat courant Résultat exceptionnel Résultat de l'exercice

Le résultat net de VIVALIA s'élève pour l'exercice 2019 à **707.895,58 €** ventilé de la façon suivante :

- Secteur Hospitalier : + 2.490.619,73 €
- Secteur P.C.P.A. : - 253.711,08 €
- Secteur Extra-Hospitalier : - 351.497,88 €
- Secteur A.M.U. : - 1.177.515,19 €

Le résultat net de l'exercice 2019 est supérieur à celui de 2018 de 646.860,45 € soit une augmentation de 1.059,82%.
Sa composition est significativement différente :

	2018	2019	ECART 18/19	ECART %
Résultat d'exploitation	1.013.421,52	- 128.904,69	-1.142.326,21	- 112,72%
Résultat financier	- 2.181.575,06	- 1.909.271,66	272.303,40	12,48%
Résultat exceptionnel	1.229.188,67	2.746.071,93	1.516.883,26	123,41%
Résultat net	61.035,13	707.895,58	646.860,45	1.059,82%

En effet, le résultat d'exploitation négatif de 128.904,69 € diminue de 1.142.326,21 €. Les raisons de cette diminution sont expliquées au point 4.4 de ce rapport.

Le résultat financier négatif de 1.909.271,66 € est en augmentation de 272.303,40 €.

Et le résultat exceptionnel de 2.746.071,93 € est en augmentation importante de 1.516.883,26 € par rapport à 2018.

1.2 SECTEUR HOSPITALIER

La composition du résultat du secteur hospitalier

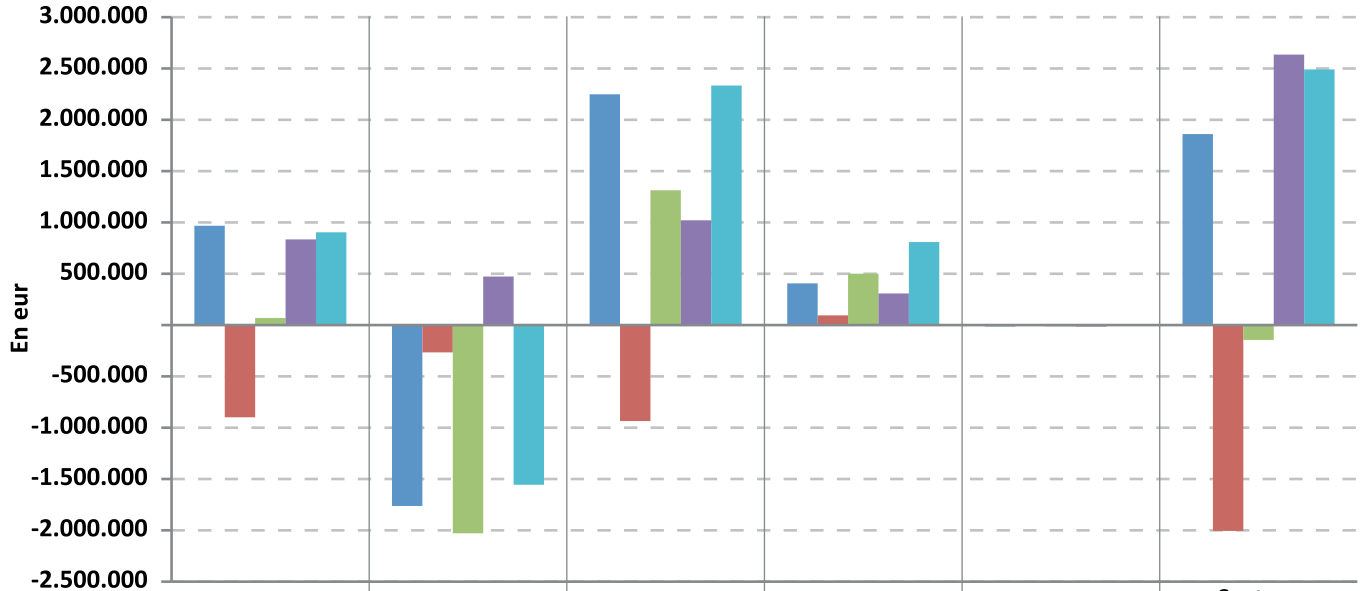

	CSL	IFAC	CHA	CUP	Ex-Aioms	Secteur hospitalier
Résultat d'exploitation	967.649,60	-1.762.665,66	2.248.496,82	406.249,61	1.185,83	1.860.916,20
Résultat financier	-898.481,27	-266.229,16	-935.301,64	94.434,61	-	-2.005.577,46
Résultat courant	69.168,33	-2.028.894,82	1.313.195,18	500.684,22	1.185,83	-144.661,26
Résultat exceptionnel	834.766,63	472.770,86	1.020.935,92	307.993,41	-1.185,83	2.635.280,99
Résultat de l'exercice	903.934,96	-1.556.123,96	2.334.131,10	808.677,63	-	2.490.619,73

Résultat d'exploitation ■ Résultat financier ■ Résultat courant ■ Résultat exceptionnel ■ Résultat de l'exercice

Le secteur hospitalier affiche un résultat net de **2.490.619,73 €** en augmentation par rapport à 2018 de 799.849,21 € soit + 47,31 %.

La contribution des institutions au résultat positif du secteur hospitalier est la suivante :

CSL	36,29%
IFAC	- 62,48%
CHA	93,72%
CUP	32,47%
EX-AIOMS DE BASTOGNE	0,00%

L'Ex-Aioms de Bastogne est une entité dépourvue d'activité et de personnel dans laquelle sont enregistrées la provision pour pension du personnel ainsi que des provisons pour risques et charges de l'hôpital de Bastogne (avant fusion avec celui de Marche).

Pour rappel, les résultats du CHA, des CSL et de l'IFAC, tels qu'agrégés dans le résultat du secteur hospitalier, ne comprennent ni les coûts, ni les produits relatifs au secteur Extra-Hospitalier et à l'Aide Médicale Urgente (A.M.U.). Ceux-ci ont été externalisés et intégrés dans les comptes 2019 du secteur de l'A.M.U.et du secteur Extra-Hospitalier[2].

[2] Cf. point 1.4 et 1.5 du présent rapport.

		Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
	Section 1 : Bilan après répartition			
	ACTIF			
	Actifs immobilisés	20/28	182.901.348,37	190.980.379,41
I	Frais d'établissement	20	584.205,34	749.364,87
II	Immobilisations incorporelles	21	2.243.224,60	2.342.816,49
III	Immobilisations corporelles	22/27	180.063.778,36	187.880.104,98
	A. Terrains et constructions	22	138.229.274,16	145.128.786,38
	B. Matériel d'équipement médical	23	22.152.725,64	26.061.633,80
	C. Matériel d'équip. non médical et mobilier	24	10.123.558,26	9.856.695,49
	D. Location fi nancement et droits similaires	25	21.054,00	0,00
	E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
	F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	9.537.166,30	6.832.989,31
IV	Immobilisations fi nancières	28	10.140,07	8.093,07
	Actifs circulants	29/58	170.923.026,99	164.239.881,42
V	Créances à plus d'un an	29	3.564.597,11	3.085.183,93
	A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
	B. Autres créances	291	3.564.597,11	3.085.183,93
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	10.648.878,67	10.147.667,64
	A. Approvisionnements et fournitures	31	10.648.878,67	10.147.667,64
	B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
	C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII	Créances à un an au plus	40/41	126.536.597,97	127.806.668,32
	A. Créances pour prestations	400/409	100.842.749,00	102.117.327,03
	1. Patients	400/1	21.212.474,45	21.169.315,70
	2. Organismes assureurs	402	79.005.980,30	77.518.213,18
	3. Montant de rattrapage	403	3.029.236,56	4.909.852,22
	4. Produits à recevoir	404/5	4.781.922,91	5.685.454,96
	5. Autres créances pour prestations	406/9	-7.186.865,22	-7.165.509,03
	B. Autres créances	41	25.693.848,97	25.689.341,29
	1. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	697.565,54	483.123,90
	2. Autres	411/16	13.245.560,19	14.991.239,69
	3. Créances réciproques	416.059	11.750.723,24	10.214.977,70
VIII	Placements de trésorerie	51/53	0,00	0,00
IX	Valeurs disponibles	54/58	27.298.550,60	20.503.356,07
X	Comptes de régularisation	490/1	2.874.402,64	2.697.005,46
	TOTAL DE L'ACTIF	20/58	353.824.375,36	355.220.260,83

PASSIF		Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
	Capitaux propres	10 à 15-18	103.582.879,05	103.821.710,01
I	Dotations apports et dons en capital	10	51.021.437,61	51.209.475,03
	A. Capital	10.000	51.209.475,00	51.209.475,00
	B. Capital à libérer	10.020	-188.037,39	0,03
II	Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
III	Réserves	13	12.545.736,48	12.174.091,29
	A. Réserve légale	130	1.194.832,07	1.159.437,29
	B. Réserves indisponibles	131	11.350.904,41	11.014.654,00
	C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV	Résultat reporté	14	17.215.719,65	16.345.585,11
V	Subsides d'investissement	15	22.799.985,31	24.092.558,58
VI	Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII	Provisions pour risques et charges	16	26.847.982,10	23.584.819,93
	A. Provisions pour pensions et obligations similiaires	160	2.373.385,81	2.373.385,81
	B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
	C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	1.225.290,26	1.225.290,26
	D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	23.249.306,03	19.986.143,86
	Dettes	17/49	223.393.514,21	227.813.730,89
VIII	Dettes à plus d'un an	17	104.209.719,30	114.586.150,50
	A. Dettes financières	170/4	103.663.416,56	114.039.847,76
	1. Emprunts subordonnés	170	2.173.470,39	1.985.433,05
	2. Emprunts obligatoires non subordonnés	171	0,00	0,00
	3. Dettes de location-financement et assimilées	172	907,50	0,00
	4. Etablissements de crédit	173	101.489.038,67	112.054.414,71
	5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
	B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
	C. Avances SPF Santé Publique	177	546.302,74	546.302,74
	D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
	E. Dettes diverses	179	0,00	0,00
IX	Dettes à un an au plus	42/48	116.670.530,81	109.495.358,61
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	11.515.846,69	12.753.025,88
	B. Dettes financières	43	1.776.894,50	1.720.903,66
	1. Etablissements de crédit	430/4	1.776.894,50	1.720.903,66
	2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
	C. Dettes courantes	44	68.765.639,66	64.111.097,73
	1. Fournisseurs	440/444	36.718.816,01	36.287.828,34
	2. Effets à payer	441	0,00	0,00
	3. Montant de rattrapage	443	12.316.757,12	8.755.393,23
	4. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	19.730.066,53	19.067.876,16
	5. Dettes courantes diverses	449	0,00	0,00
	D. Acomptes reçus	46	7.871,09	7.275,29
	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	11.786.005,17	11.669.301,34
	1. Impôts	450/3	2.370.035,95	2.305.015,62
	2. Rémunérations et charges sociales	454/9	9.415.969,22	9.364.285,72
	F. Autres dettes	47/48	22.818.273,70	19.233.754,71
	1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
	2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
	3. Cautionnement	488	14.245,00	8.075,00
	4. Autres dettes diverses	489	11.311.719,20	9.617.564,00
	5. Dettes réciproques	489.059	11.492.309,50	9.608.115,71
X	Comptes de régularisation	492/3	2.513.264,10	3.732.221,78
	TOTAL DU PASSIF	10/49	353.824.375,36	355.220.260,83

Section 2 Compte de résultats	Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
I Produits d'exploitation	70/74	362.041.072,93	345.373.155,21
A. Chiff re d'aff aires	70	346.180.373,75	329.887.604,02
1. Prix de la journée d'hospitalisation	700	134.903.471,70	132.912.332,46
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	-3.691.388,11	-2.126.052,54
3. Suppléments de chambre	702	1.975.514,20	1.871.187,40
4. Forfaits conventions I.N.A.MI.	703	19.424.165,81	18.195.442,56
5. Produits accessoires	704	1.018.008,28	985.131,46
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	60.400.866,39	54.039.010,89
7. Financement de l'entité fédérée – Prix d'hébergement	706	1.349.317,46	0,00
8. Montant Global Prospectif	707	8.428.765,65	0,00
9. Honoraires	708/709	122.371.652,37	124.010.551,79
B. Production immobilisée	72	134.227,91	426.155,86
C. Autres produits d'exploitation	74	15.726.471,27	15.059.395,33
1. Subsides d'exploitation	740	534.292,64	732.512,95
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741	0,00	0,00
3. Autres	742/9	15.192.178,63	14.326.882,38
II Coût des produits d'exploitation (-)	60/64	360.180.156,73	342.629.321,70
A. Approvisionnements et fournitures	60	87.200.396,77	79.525.441,27
1. Achats	600/8	87.688.375,71	79.839.872,33
2. Variations de stock (augmentation – réduction)	609	-487.978,94	-314.431,06
B. Services et fournitures accessoires	61	86.224.628,25	82.368.027,85
1. Services et fournitures accessoires	610 / 616	20.662.917,06	19.584.290,59
2. Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	551.620,98	485.960,45
3. Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	115.308,89	165.677,84
4. Rétributions médecins	619	64.894.781,32	62.132.098,97
C. Rémunérations et charges sociales	62	160.478.837,64	158.074.529,57
1. Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	367.530,09	580.983,86
2. Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	118.793.214,88	116.819.061,38
3. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	81.423,99	129.296,36
4. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	37.656.453,78	36.967.492,60
5. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	622 0	0,00	0,00
6. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
7. Autres frais du personnel médical	623 0	4.141,90	8.716,27
8. Autres frais du personnel autre	623 1	3.616.418,10	3.558.917,35
9. Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
10. Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	-4.968,93	-2.352,75
12. Provisions salariales du personnel autre	625 1	-35.376,17	12.414,50
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	20.493.537,66	19.913.061,14
E. Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	21.356,19	291.026,61
F. 1. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635	-1.185,83	-1.191.867,08
2. Provisions pour grosses réparations , gros entretiens	636/637	3.264.348,00	2.241.332,44
G. Autres charges d'exploitation	64	2.498.238,05	1.407.769,90
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	58.139,78	56.489,54
2. Autres charges d'exploitation	642/8	2.440.098,27	1.351.280,36
3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	0,00	0,00
III Bénéfi ce d'exploitation (+)	70/64	1.860.916,20	2.743.833,51
Perte d'exploitation (-)	64/70	0,00	0,00

Compte de résultats (suite)	Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
IV Produits fi nanciers	75	1.587.144,48	1.619.621,26
A. Produits des immobilisations fi nancières	750	0,00	0,00
B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752	0,00	0,00
C. Subsides en capital et en intérêts	753	1.346.101,54	1.351.863,96
D. Autres produits fi nanciers	754/759	241.042,94	267.757,30
V Charges fi nancières (-)	65	3.592.721,94	3.844.183,64
A. Charges des emprunts d'investissement	650	3.562.659,76	3.797.981,62
B. 1. Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0,00	0,00
2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6511	0,00	0,00
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
D. Diff érences de change, écarts de conversion	654/5	10,00	12,18
E. Charges crédits à court terme	656	13.238,46	32.754,48
F. Autres charges fi nancières	657/9	16.813,72	13.435,36
VI Bénéfi ce courant (+)	70/65	0,00	519.271,13
Perte courante (-)	65/70	-144.661,26	0,00
VII Produits exceptionnels	76	4.125.029,39	4.622.133,04
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations fi nancières	761	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	169.035,31
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	41.155,61	16.530,25
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	7.404,02	16.870,07
F. Produits aff érents aux exercices antérieurs	769	4.076.469,76	4.419.697,41
VIII Charges exceptionnelles (-)	66	1.489.748,40	3.450.633,65
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations fi nancières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	3.753,68	-8.524,97
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664	300,05	4.814,76
	665/8	0,00	0,00
F. Charges aff érentes aux exercices antérieurs	669	1.485.694,67	3.454.343,86
IX Bénéfi ce de l'exercice (+)	70/66	2.490.619,73	1.690.770,52
Perte de l'exercice (-)	66/70	0,00	0,00

1.3 SECTEUR P.C.P.A.
(PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE AGÉE)

La composition du résultat du secteur PCPA

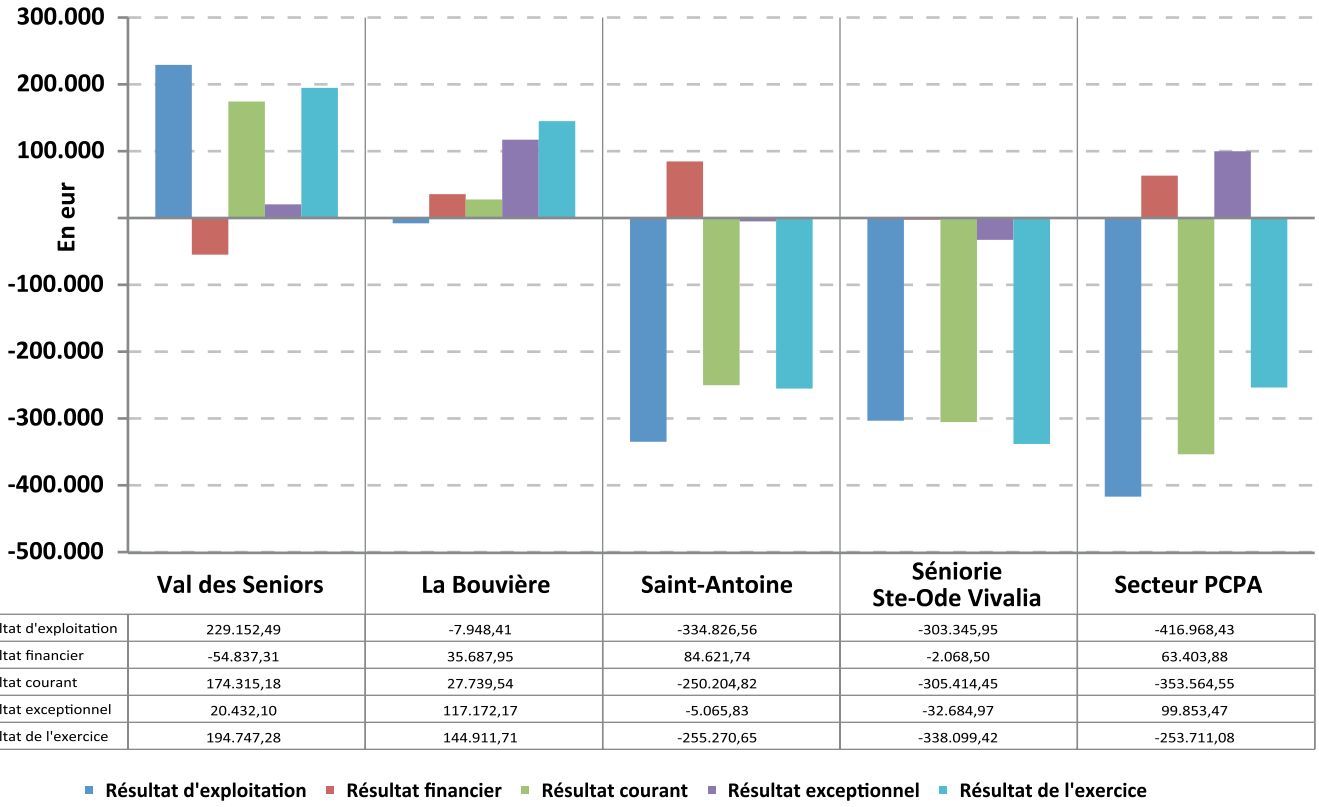

	Val des Seniors	La Bouvière	Saint-Antoine	Séniorie Ste-Ode Vivalia	Secteur PCPA
Résultat d'exploitation	229.152,49	-7.948,41	-334.826,56	-303.345,95	-416.968,43
Résultat financier	-54.837,31	35.687,95	84.621,74	-2.068,50	63.403,88
Résultat courant	174.315,18	27.739,54	-250.204,82	-305.414,45	-353.564,55
Résultat exceptionnel	20.432,10	117.172,17	-5.065,83	-32.684,97	99.853,47
Résultat de l'exercice	194.747,28	144.911,71	-255.270,65	-338.099,42	-253.711,08

L'ensemble des institutions du secteur P.C.P.A. dégage un résultat net négatif de **253.711,08 €** en diminution de 182.043,33 € soit - 254,01% par rapport à 2018.

La contribution des institutions au résultat négatif du secteur P.C.P.A. de VIVALIA est la suivante :

VAL DES SÉNIORS	76,76%
LA BOUVIÈRE	57,12%
SAINT-ANTOINE	- 100,61%
SÉNIORIE SAINTE-ODE	-133,26%

Le résultat d'exploitation négatif de 416.968,43 € est en diminution de 227.499,69 €.

		Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
	Section 1 : Bilan après répartition			
	ACTIF			
	Actifs immobilisés	20/28	35.030.425,22	32.347.422,72
I	Frais d'établissement	20	95.125,46	161.303,34
II	Immobilisations incorporelles	21	250.311,68	293.107,63
III	Immobilisations corporelles	22/27	34.682.709,54	31.890.733,21
	A. Terrains et constructions	22	27.471.656,61	28.535.552,86
	B. Matériel d'équipement médical	23	19.832,73	32.696,72
	C. Matériel d'équip. non médical et mobilier	24	1.789.227,15	1.988.527,47
	D. Location fi nancement et droits similaires	25	0,00	0,00
	E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
	F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	5.401.993,05	1.333.956,16
IV	Immobilisations fi nancières	28	2.278,54	2.278,54
	Actifs circulants	29/58	18.411.363,92	20.908.935,48
V	Créances à plus d'un an	29	9.540.676,38	10.094.052,47
	A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
	B. Autres créances	291	9.540.676,38	10.094.052,47
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	71.617,81	86.295,18
	A. Approvisionnements et fournitures	31	71.617,81	86.295,18
	B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
	C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII	Créances à un an au plus	40/41	12.401.654,98	11.900.525,95
	A. Créances pour prestations	400/409	1.762.698,03	1.665.672,49
	1. Patients	400/1	1.037.860,83	1.099.719,75
	2. Organismes assureurs	402	328.278,33	242.207,69
	3. Montant de rattrapage	403	0,00	0,00
	4. Produits à recevoir	404/5	19.279,86	13.999,51
	5. Autres créances pour prestations	406/9	377.279,01	309.745,54
	B. Autres créances	41	10.638.956,95	10.234.853,46
	1. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	0,00	0,00
	2. Autres	411/16	10.370.433,35	10.160.434,33
	3. Créances réciproques	416.059	268.523,60	74.419,13
VIII	Placements de trésorerie	51/53	448.596,75	448.596,75
IX	Valeurs disponibles	54/58	-4.553.123,80	-2.102.521,24
X	Comptes de régularisation	490/1	501.941,80	481.986,37
	TOTAL DE L'ACTIF	20/58	53.441.789,14	53.256.358,20

PASSIF		Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
	Capitaux propres	10 à 15-18	23.934.215,06	24.400.017,07
I	Dotations apports et dons en capital	10	2.640.194,79	2.649.874,97
	A. Capital	10.000	2.649.875,00	2.649.875,00
	B. Capital à libérer	10.020	-9.680,21	-0,03
II	Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
III	Réserves	13	389.023,95	389.023,95
	A. Réserve légale	130	37.049,89	37.049,89
	B. Réserves indisponibles	131	351.974,06	351.974,06
	C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV	Résultat reporté	14	1.084.553,91	1.084.553,91
V	Subsides d'investissement	15	19.820.442,41	20.276.564,24
VI	Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII	Provisions pour risques et charges	16	365.510,26	294.770,91
	A. Provisions pour pensions et obligations similiaires	160	4.541,76	4.541,76
	B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
	C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	6.157,82	6.157,82
	D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	354.810,68	284.071,33
	Dettes	17/49	29.142.063,82	28.561.570,22
VIII	Dettes à plus d'un an	17	22.007.453,40	23.480.013,15
	A. Dettes fi nancières	170/4	22.007.453,40	23.480.013,15
	1. Emprunts subordonnés	170	112.550,07	102.869,86
	2. Emprunts obligatoires non subordonnés	171	0,00	0,00
	3. Dettes de location-fi nancement et assimilées	172	0,00	0,00
	4. Etablissements de crédit	173	21.894.903,33	23.377.143,29
	5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
	B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
	C. Avances SPF Santé Publique	177	0,00	0,00
	D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
	E. Dettes diverses	179	0,00	0,00
IX	Dettes à un an au plus	42/48	6.865.540,17	4.713.955,89
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	1.482.239,96	1.459.117,61
	B. Dettes fi nancières	43	0,00	0,00
	1. Etablissements de crédit	430/4	0,00	0,00
	2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
	C. Dettes courantes	44	2.064.772,65	331.698,78
	1. Fournisseurs	440/444	2.064.772,65	331.698,78
	2. Eff ets à payer	441	0,00	0,00
	3. Montant de rattrapage	443	0,00	0,00
	4. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	0,00	0,00
	5. Dettes courantes diverses	449	0,00	0,00
	D. Acomptes reçus	46	498,00	748,00
	E. Dettes fi scales, salariales et sociales	45	1.137.739,01	928.271,13
	1. Impôts	450/3	311.257,54	137.400,95
	2. Rémunérations et charges sociales	454/9	826.481,47	790.870,18
	F. Autres dettes	47/48	2.180.290,55	1.994.120,37
	1. Dettes découlant de l'aff ectation du résultat	47	0,00	0,00
	2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
	3. Cautionnement	488	-10,00	-270,00
	4. Autres dettes diverses	489	1.653.363,21	1.313.109,25
	5. Dettes réciproques	489.059	526.937,34	681.281,12
X	Comptes de régularisation	492/3	269.070,25	367.601,18
	TOTAL DU PASSIF	10/49	53.441.789,14	53.256.358,20

Section 2 Compte de résultats	Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
I Produits d'exploitation	70/74	17.023.582,04	16.270.633,37
A. Chiffre d'affaires	70	13.867.486,25	13.384.455,95
1. Prix de la journée d'hospitalisation	700	6.691.539,84	6.362.913,12
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	0,00	0,00
3. Suppléments de chambre	702	0,00	0,00
4. Forfaits conventions I.N.A.M.I.	703	7.079.647,83	6.921.000,40
5. Produits accessoires	704	96.298,58	100.542,43
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	0,00	0,00
7. Honoraires	708/709	0,00	0,00
B. Production immobilisée	72	0,00	0,00
C. Autres produits d'exploitation	74	3.156.095,79	2.886.177,42
1. Subsides d'exploitation	740	28.916,69	25.242,63
2. Autres	742/9	3.127.179,10	2.860.934,79
II Coût des produits d'exploitation (–)	60/64	17.440.550,47	16.460.102,11
A. Approvisionnements et fournitures	60	782.032,55	770.304,41
1. Achats	600/8	767.355,18	775.347,65
2. Variations de stock (augmentation – réduction)	609	14.677,37	–5.043,24
B. Services et fournitures accessoires	61	2.072.093,08	2.053.980,53
1. Services et fournitures accessoires	610 / 616	1.863.763,24	1.885.686,26
2. Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	167.178,48	135.083,73
3. Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	0,00	0,00
4. Rétributions médecins	619	41.151,36	33.210,54
C. Rémunérations et charges sociales	62	12.843.064,00	12.402.541,77
1. Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	0,00	0,00
2. Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	9.672.830,83	9.348.229,42
3. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	0,00	0,00
4. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	2.861.837,76	2.755.621,64
5. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	622 0	0,00	0,00
6. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
7. Autres frais du personnel médical	623 0	0,00	0,00
8. Autres frais du personnel autre	623 1	298.320,01	298.094,68
9. Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
10. Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	0,00	0,00
12. Provisions salariales du personnel autre	625 1	10.075,40	596,03
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1.482.778,92	1.495.013,86
E. Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises –)	631/4	75.158,65	–14.175,79
F. 1. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises –)	635	0,00	–2.137,91
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	636/637	70.739,35	–407.551,18
G. Autres charges d'exploitation	64	114.683,92	162.126,42
1 Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	30.247,14	20.028,65
2 Autres charges d'exploitation	642/8	84.436,78	142.097,77
3 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	0,00	0,00
III Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	0,00	0,00
Perte d'exploitation (–)	64/70	–416.968,43	–189.468,74

Compte de résultats (suite)	Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
IV Produits fi nanciers	75	757.765,19	773.042,59
A. Produits des immobilisations fi nancières	750	0,00	0,00
B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752	0,00	0,00
C. Subsides en capital et en intérêts	753	757.704,72	772.968,60
D. Autres produits fi nanciers	754/759	60,47	73,99
V Charges fi nancières (-)	65	694.361,31	719.980,85
A. Charges des emprunts d'investissement	650	689.740,01	707.737,92
B. 1. Dot. aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0,00	0,00
2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6511	0,00	0,00
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
D. Diff érences de change, écarts de conversion	654/5	0,00	4,45
E. Charges crédits à court terme	656	3.901,14	11.599,07
F. Autres charges fi nancières	657/9	720,16	639,41
VI Bénéfi ce courant (+)	70/65	0,00	0,00
Perte courante (-)	65/70	-353.564,55	-136.407,00
VII Produits exceptionnels	76	210.920,23	249.354,86
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations fi nancières	761	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	0,00	0,00
F. Produits aff érents aux exercices antérieurs	769	210.920,23	249.354,86
VIII Charges exceptionnelles (-)	66	111.066,76	184.615,61
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations fi nancières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664	0,00	0,00
	665/8	0,00	0,00
F. Charges aff érentes aux exercices antérieurs	669	111.066,76	184.615,61
IX Bénéfi ce de l'exercice (+)	70/66		
Perte de l'exercice (-)	66/70	-253.711,08	-71.667,75

1.4 SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER

COMPTES AGRÉGÉS DU SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER[3]

Section 1 : Bilan après répartition

ACTIF

		Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
	Actifs immobilisés	20/28	0,00	0,00
I	Frais d'établissement	20	0,00	0,00
II	Immobilisations incorporelles	21	0,00	0,00
III	Immobilisations corporelles	22/27	0,00	0,00
	A. Terrains et constructions	22	0,00	0,00
	B. Matériel d'équipement médical	23	0,00	0,00
	C. Matériel d'équip. non médical et mobilier	24	0,00	0,00
	D. Location fi nancement et droits similaires	25	0,00	0,00
	E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
	F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	0,00	0,00
IV	Immobilisations fi nancières	28	0,00	0,00
	Actifs circulants	29/58	0,00	0,00
V	Créances à plus d'un an	29	0,00	0,00
	A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
	B. Autres créances	291	0,00	0,00
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	0,00	0,00
	A. Approvisionnements et fournitures	31	0,00	0,00
	B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
	C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII	Créances à un an au plus	40/41	0,00	0,00
	A. Créances pour prestations	400/409	0,00	0,00
	1. Patients	400/1	0,00	0,00
	2. Organismes assureurs	402	0,00	0,00
	3. Montant de rattrapage	403	0,00	0,00
	4. Produits à recevoir	404/5	0,00	0,00
	5. Autres créances pour prestations	406/9	0,00	0,00
	B. Autres créances	41	0,00	0,00
	1. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	0,00	0,00
	2. Autres	411/16	0,00	0,00
	3. Créances réciproques	416.059	0,00	0,00
VIII	Placements de trésorerie	51/53	0,00	0,00
IX	Valeurs disponibles	54/58	0,00	0,00
X	Comptes de régularisation	490/1	0,00	0,00
	TOTAL DE L'ACTIF	20/58	0,00	0,00

[3] Pour des questions techniques, il a été impossible d'identifier la partie bilantaire du secteur Extra-Hospitalier.

PASSIF	Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
Capitaux propres	10 à 15-18	0,00	0,00
I Dotations apports et dons en capital	10	0,00	0,00
A. Capital	10.000	0,00	0,00
B. Capital à libérer	10.020	0,00	0,00
II Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
III Réserves	13	0,00	0,00
A. Réserve légale	130	0,00	0,00
B. Réserves indisponibles	131	0,00	0,00
C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV Résultat reporté	14	0,00	0,00
V Subsides d'investissement	15	0,00	0,00
VI Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII Provisions pour risques et charges	16	0,00	0,00
A. Provisions pour pensions et obligations similiaires	160	0,00	0,00
B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	0,00	0,00
D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	0,00	0,00
Dettes	17/49	0,00	0,00
VIII Dettes à plus d'un an	17	0,00	0,00
A. Dettes fi nancières	170/4	0,00	0,00
1. Emprunts subordonnés	170	0,00	0,00
2. Emprunts obligatoires non subordonnés	171	0,00	0,00
3. Dettes de location-fi nancement et assimilées	172	0,00	0,00
4. Etablissements de crédit	173	0,00	0,00
5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
C. Avances SPF Santé Publique	177	0,00	0,00
D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
E.Dettes diverses	179	0,00	0,00
IX Dettes à un an au plus	42/48	0,00	0,00
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	0,00	0,00
B. Dettes fi nancières	43	0,00	0,00
1. Etablissements de crédit	430/4	0,00	0,00
2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
C. Dettes courantes	44	0,00	0,00
1. Fournisseurs	440/444	0,00	0,00
2. Eff ets à payer	441	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	443	0,00	0,00
4. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	0,00	0,00
5. Dettes courantes diverses	449	0,00	0,00
D. Acomptes reçus	46	0,00	0,00
E. Dettes fi scales, salariales et sociales	45	0,00	0,00
1. Impôts	450/3	0,00	0,00
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	0,00	0,00
F. Autres dettes	47/48	0,00	0,00
1. Dettes découlant de l'aff ectation du résultat	47	0,00	0,00
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
3. Cautionnement	488	0,00	0,00
4. Autres dettes diverses	489	0,00	0,00
5. Dettes réciproques	489.059	0,00	0,00
X Comptes de régularisation	492/3	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	10/49	0,00	0,00

Section 2 Compte de résultats	Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
I Produits d'exploitation	70/74	1.829.171,64	1.337.712,04
A. Chiff re d'aff aires	70	132.500,50	11.480,82
1. Prix de la journée d'hospitalisation	700	132.500,50	11.480,82
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	0,00	0,00
3. Suppléments de chambre	702	0,00	0,00
4. Forfaits conventions I.N.A.M.I.	703	0,00	0,00
5. Produits accessoires	704	0,00	0,00
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	0,00	0,00
7. Honoraires	708/709	0,00	0,00
B. Production immobilisée	72	0,00	0,00
C. Autres produits d'exploitation	74	1.696.671,14	1.326.231,22
1. Subsides d'exploitation	740	0,00	0,00
2. Autres	742/9	1.696.671,14	1.326.231,22
II Coût des produits d'exploitation .....(–)	60/64	2.232.701,69	1.513.457,85
A. Approvisionnements et fournitures	60	28.122,51	29.330,75
1. Achats	600/8	28.122,51	29.330,75
2. Variations de stock (augmentation – réduction)	609	0,00	0,00
B. Services et fournitures accessoires	61	34.450,06	58.419,76
1. Services et fournitures accessoires	610 / 616	33.328,59	56.726,78
2. Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	576,00	1.692,98
3. Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	0,00	0,00
4. Rétributions médecins.....	619	545,47	0,00
C. Rémunérations et charges sociales	62	1.903.234,49	1.343.707,34
1. Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	0,00	0,00
2. Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	1.435.510,96	1.024.878,47
3. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	0,00	0,00
4. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	389.077,50	276.718,06
5. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	622 0	0,00	0,00
6. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
7. Autres frais du personnel médical	623 0	0,00	0,00
8. Autres frais du personnel autre	623 1	56.973,58	37.044,34
9. Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
10. Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	0,00	0,00
12. Provisions salariales du personnel autre	625 1	21.672,45	5.066,47
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	102.894,63	0,00
E. Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises –)	631/4	0,00	0,00
F. 1. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises –)	635	0,00	0,00
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	636/637	0,00	0,00
G. Autres charges d'exploitation	64	164.000,00	82.000,00
1 Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	0,00	0,00
2 Autres charges d'exploitation	642/8	164.000,00	82.000,00
3 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	0,00	0,00
III Bénéfi ce d'exploitation .....(+)	70/64	0,00	0,00
Perte d'exploitation .....(–)	64/70	–403.530,05	–175.745,81

Compte de résultats (suite)	Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
IV Produits fi nanciers	75	40.391,26	0,00
A. Produits des immobilisations fi nancières	750	0,00	0,00
B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsides en capital et en intérêts	753	40.391,26	0,00
D. Autres produits fi nanciers	754/759	0,00	0,00
V Charges fi nancières .....(-)	65	0,00	1.254,71
A. Charges des emprunts d'investissement	650	0,00	1.254,71
B. 1. Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0,00	0,00
2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6511	0,00	0,00
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
D. Diff érences de change , écarts de conversion	654/5	0,00	0,00
E. Charges crédits à court terme	656	0,00	0,00
F. Autres charges fi nancières	657/9	0,00	0,00
VI Bénéfi ce courant .....(+)	70/65	0,00	0,00
Perte courante .....(-)	65/70	-363.138,79	-177.000,52
VII Produits exceptionnels	76	15.912,72	2,71
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations fi nancières	761	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	0,00	0,00
F. Produits aff érents aux exercices antérieurs	769	15.912,72	2,71
VIII Charges exceptionnelles .....(-)	66	4.271,81	2,71
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations fi nancières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664	0,00	0,00
F. Charges aff érentes aux exercices antérieurs	665/8 669	4.271,81	2,71
IX Bénéfi ce de l'exercice .....(+)	70/66	0,00	0,00
Perte de l'exercice .....(-)	66/70	-351.497,88	-177.000,52

1.5 SECTEUR A.M.U. (AIDE MÉDICALE URGENTE)

VIVALIA A.M.U.

1 • PRODUITS 1.777.230,95

BMF (sous partie B4 : SMUR)	1.252.670,24
BMF (sous partie B4 : enregistrement SMUR)	77.739,47
BMF SMUR P+ ou PIT	180.000,00
SPF SMUR P+ ou PIT	60.000,00
Honoraires SMUR	202.700,03
Autres produits	4.121,21

2 • CHARGES DIRECTES 6.874.528,22

Permanence personnel infirmier	3.000.445,10
Permanence personnel médical	3.102.639,66
Autres coûts directs	771.443,46

3 • COÛTS INDIRECTS 360.000,00

4 • RÉSULTAT ..... – 5.457.297,27

5 • COTISATION AMU PRÉLEVÉE 4.279.782,08

6 • RÉSULTAT DU SECTEUR AMU ..... – 1.177.515,19

Le résultat du secteur A.M.U. est déficitaire et s'élève à **1.177.515,19 €**.
Diminution du déficit de 203.551,92 € par rapport à 2018.

L'amélioration du résultat s'explique notamment par :

- l'augmentation de la cotisation des associés qui a été portée en 2019 de 4.129.782,08 € à 4.279.782,08 € (+ 150.000,00 €)
- fin des amortissements de certains biens immobilisés aux CSL et au CHA (- 46.049,91 €).

CHAPITRE 2

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation appliquées sont celles qui ont été validées par le Conseil d'administration de Vivalia du 28 avril 2010, du 17 novembre 2010 et du 5 avril 2011.

2.1 SEUIL D'IMMOBILISATION

Les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles observées et adoptées pour la clôture des comptes 2008 prévoient un seuil d'activation de 1.250 € TVAC l'unité (hors matériel informatique). Les Réviseurs d'entreprises ont constaté des disparités d'interprétation entre les institutions hospitalières lors de leur audit des comptes 2008. Afin d'éviter les interprétations, le Conseil d'administration a décidé d'adopter les modifications et précisions suivantes :

A. Matériel informatique

- Pas de seuil pour l'immobilisation comptable du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes,…) ;
- Durée d'amortissement : 5 ans ;
- L'acquisition de petits matériels informatiques, de pièces de rechange ou d'accessoires, dont le montant n'est pas significatif, ne doit pas faire l'objet d'inscription en bien.

B. Licences/logiciels informatiques en ce compris les développements internes et externes

- Pour tout achat d'un logiciel et/ou d'une (ou plusieurs) licence(s), le coût global sera immobilisé ;
- Durée d'amortissement : 3 ans.

C. Travaux d'entretien relatifs aux bâtiments

- Les travaux d'entretien de bâtiments (GTE) sont immobilisables ;
- Le coût des heures du personnel consacré à ces travaux est immobilisé également (production immobilisée) ;
- Durée d'amortissement : 10 ans.

D. Achats groupés de matériels dont le prix d'achat unitaire est inférieur au seuil de 1.250 € TVAC/unité

- Les achats groupés de « petits » matériels dont la destination est assimilable à un investissement, doivent être considérés globalement (lots) et inscrits en immobilisations, dans la mesure où il s'agit d'une destination identique (consultations, service, …) ;
- Durée d'amortissement : 10 ans pour le mobilier et le matériel non médical.

E. Petit matériel du bloc opératoire et infirmier

- Les achats de petits matériels pourront être effectués par regroupement en lots pour un montant global supérieur au seuil de 1.250 € TVAC.

F. Matériel d'occasion

- Amortissement à partir du premier du mois qui suit l'achat (date facture) sur base de la durée résiduelle estimée Chaque dossier sera transmis aux Réviseurs d'entreprises certifiant les comptes annuels.

2.2 RÉDUCTIONS DE VALEURS ACTÉES SUR CRÉANCES DOUTEUSES

Suite à la décision du Conseil d'administration du 24 mars 2020, un montant de créances irrécouvrables pour VIVALIA a été acté en réduction de valeur pour l'exercice 2019. Il s'agit de créances liées aux patients (627.451,52 €), aux organismes assureurs (11.235,51 €), aux assurances (448.050,74 €) et autres (120,00 €) pour un montant total de 1.086.857,77 €.

Créances irrécouvrables au 31.12.2019 : utilisation de la provision pour créances douteuses

	VIVALIA								
	CHA	CSL	CUP	IFAC	Saint-Antoine	La Bouvière	Val des Seniors	Séniorie Ste-Ode	TOTAL
Patients	€ 110.231,62	€ 333.935,53	€ 23.511,96	€ 153.553,22	€ -	€ -	€ 4.403,60	€ 1.815,59	€ 627.451,52
Mutuelles	€ -	€ 732,53	€ 121,50	€ 10.381,48	€ -	€ -	€ -	€ -	€ 11.235,51
Assurances	€ 57,63	€ 447.968,11	€ -	€ 25,00	€ -	€ -	€ -	€ -	€ 448.050,74
Autres	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ 120,00	€ -	€ -	€ 120,00
TOTAL	€ 110.289,25	€ 782.636,17	€ 23.633,46	€ 163.959,70	€ -	€ 120,00	€ 4.403,60	€ 1.815,59	€ 1.086.857,77

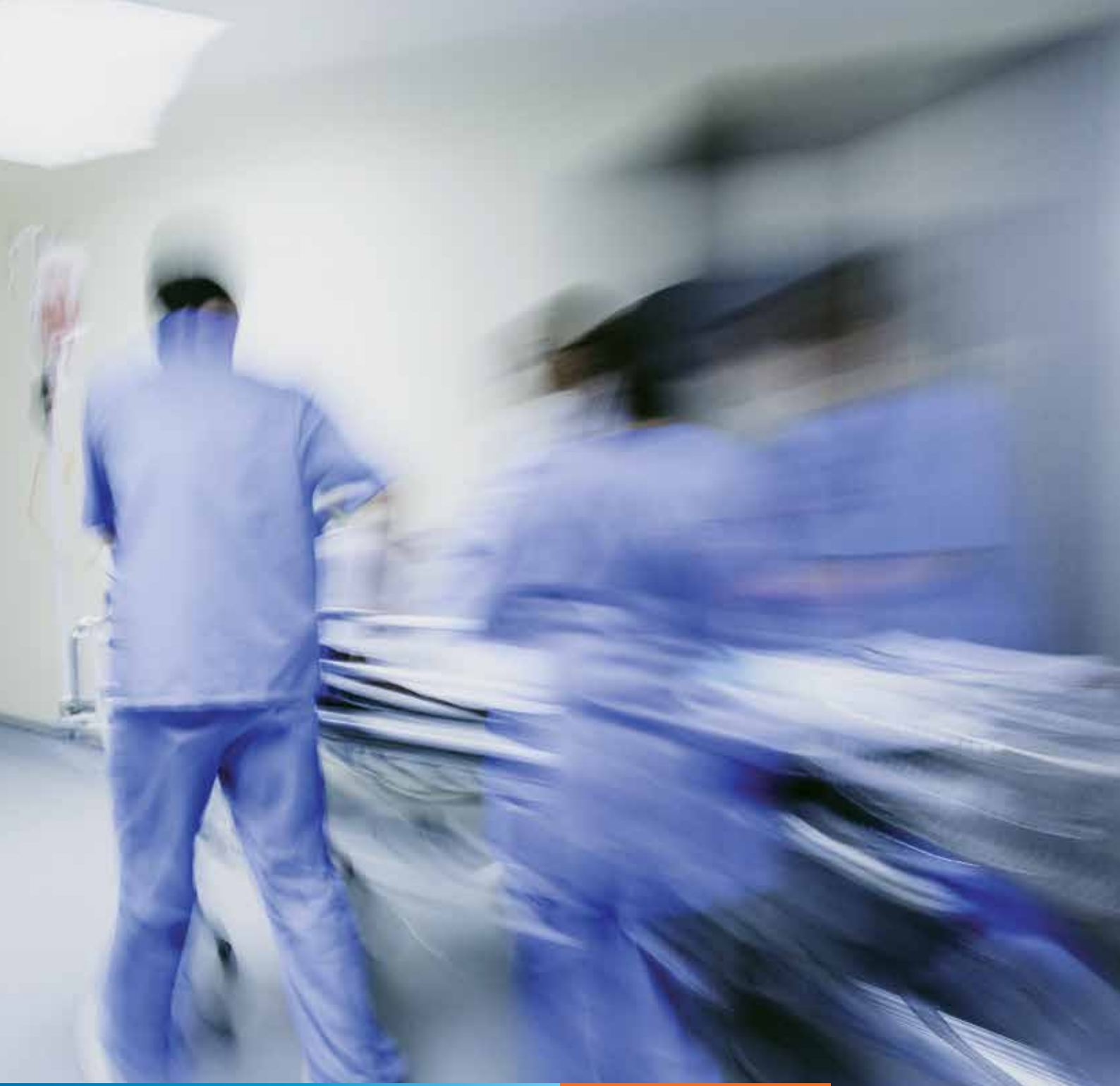

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DES RISQUES

La loi de financement des pensions du secteur public de 2011 a un impact financier non négligeable sur les coûts futurs de Vivalia.

Chaque année, une cotisation dite de «responsabilisation» est calculée. Celle-ci est destinée à couvrir la différence entre les cotisations versées par les agents statutaires actifs et les montants décaissés par l'Office des Pension pour les agents retraités.

Le calcul de ce sous-financement est toujours en-cours chez Vivalia. Néanmoins, par prudence, une provision a été actée à concurrence de 7,1 millions. Celle-ci correspond au sous-financement estimé jusqu'à fin 2024.

A la date du présent rapport, aucune estimation officielle n'existe en matière de données chiffrées.

CHAPITRE 4

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

La consolidation comptable consiste à établir les états financiers de l'Intercommunale VIVALIA sur base des états financiers de chacune des institutions qui la composent[4]. Les états financiers consolidés (bilans, comptes de résultats et annexes légales) sont ceux publiés annuellement après approbation par l'Assemblée générale de VIVALIA.

Le principe de consolidation appliqué consiste à agréger les comptes des différentes entités constituant VIVALIA tout en éliminant les créances, dettes, charges et produits réciproques comptabilisés entre les différentes institutions de l'Intercommunale.
Notons que les résultats d'exploitation, financier, courant et exceptionnel présentés ci-après diffèrent quelque peu de la présentation sectorielle (point 1 du présent rapport) en raison de l'élimination des produits et charges réciproques selon le principe de consolidation expliqué ci-dessus.

Le résultat net de VIVALIA est bien entendu identique dans les deux présentations.

[4] Cf. point 1 du présent rapport.

4.1 BILAN CONSOLIDÉ AU 31.12.2019

Section 1 : Bilan après répartition

ACTIF

		Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
	Actifs immobilisés	20/28	217.931.773,59	223.327.802,13
I	Frais d'établissement	20	679.330,80	910.668,21
II	Immobilisations incorporelles	21	2.493.536,28	2.635.924,12
III	Immobilisations corporelles	22/27	214.746.487,90	219.770.838,19
	A. Terrains et constructions	22	165.700.930,77	173.664.339,24
	B. Matériel d'équipement médical	23	22.172.558,37	26.094.330,52
	C. Matériel d'équip. non médical et mobilier	24	11.912.785,41	11.845.222,96
	D. Location fi nancement et droits similaires	25	21.054,00	0,00
	E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
	F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	14.939.159,35	8.166.945,47
IV	Immobilisations fi nancières	28	12.418,61	10.371,61
	Actifs circulants	29/58	177.315.144,07	174.859.420,07
V	Créances à plus d'un an	29	13.105.273,49	13.179.236,40
	A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
	B. Autres créances	291	13.105.273,49	13.179.236,40
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	10.720.496,48	10.233.962,82
	A. Approvisionnements et fournitures	31	10.720.496,48	10.233.962,82
	B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
	C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII	Créances à un an au plus	40/41	126.919.006,11	129.417.797,44
	A. Créances pour prestations	400/409	102.605.447,03	103.782.999,52
	1. Patients	400/1	22.250.335,28	22.269.035,45
	2. Organismes assureurs	402	79.334.258,63	77.760.420,87
	3. Montant de rattrapage	403	3.029.236,56	4.909.852,22
	4. Produits à recevoir	404/5	4.801.202,77	5.699.454,47
	5. Autres créances pour prestations	406/9	-6.809.586,21	-6.855.763,49
	B. Autres créances	41	24.313.559,08	25.634.797,92
	1. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	697.565,54	483.123,90
	2. Autres	411/16	23.615.993,54	25.151.674,02
	2.2 Créances réciproques	416.059	0,00	0,00
VIII	Placements de trésorerie	51/53	448.596,75	448.596,75
IX	Valeurs disponibles	54/58	22.745.426,80	18.400.834,83
X	Comptes de régularisation	490/1	3.376.344,44	3.178.991,83
	TOTAL DE L'ACTIF	20/58	395.246.917,66	398.187.222,20

PASSIF		Codes	2019 (en €)	2018 (en €)
	Capitaux propres	10 à 15-18	127.517.094,11	128.221.727,08
I	Dotations apports et dons en capital	10	53.661.632,40	53.859.350,00
	A. Capital	10.000	53.859.350,00	53.859.350,00
	B. Capital à libérer	10.020	-197.717,60	0,00
II	Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
III	Réserves	13	12.934.760,43	12.563.115,24
	A. Réserve légale	130	1.231.881,96	1.196.487,18
	B. Réserves indisponibles	131	11.702.878,47	11.366.628,06
	C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV	Résultat reporté	14	18.300.273,56	17.430.139,02
V	Subsides d'investissement	15	42.620.427,72	44.369.122,82
VI	Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII	Provisions pour risques et charges	16	27.213.492,36	23.879.590,84
	A. Provisions pour pensions et obligations similiaires	160	2.377.927,57	2.377.927,57
	B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
	C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	1.231.448,08	1.231.448,08
	D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	23.604.116,71	20.270.215,19
	Dettes	17/49	240.516.331,19	246.085.904,28
VIII	Dettes à plus d'un an	17	126.217.172,70	138.066.163,65
	A. Dettes financières	170/4	125.670.869,96	137.519.860,91
	1. Emprunts subordonnés	170	2.286.020,46	2.088.302,91
	2. Emprunts obligatoires non subordonnés	171	0,00	0,00
	3. Dettes de location-financement et assimilées	172	907,50	0,00
	4. Etablissements de crédit	173	123.383.942,00	135.431.558,00
	5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
	B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
	C. Avances SPF Santé Publique	177	546.302,74	546.302,74
	D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
	E. Dettes diverses	179	0,00	0,00
IX	Dettes à un an au plus	42/48	111.516.824,14	103.919.917,67
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	12.998.086,65	14.212.143,49
	B. Dettes financières	43	1.776.894,50	1.720.903,66
	1. Etablissements de crédit	430/4	1.776.894,50	1.720.903,66
	2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
	C. Dettes courantes	44	70.830.412,31	64.442.796,51
	1. Fournisseurs	440/444	38.783.588,66	36.619.527,12
	2. Effets à payer	441	0,00	0,00
	3. Montant de rattrapage	443	12.316.757,12	8.755.393,23
	4. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	19.730.066,53	19.067.876,16
	5. Dettes courantes diverses	449	0,00	0,00
	D. Acomptes reçus	46	8.369,09	8.023,29
	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	12.923.744,18	12.597.572,47
	1. Impôts	450/3	2.681.293,49	2.442.416,57
	2. Rémunérations et charges sociales	454/9	10.242.450,69	10.155.155,90
	F. Autres dettes	47/48	12.979.317,41	10.938.478,25
	1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
	2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
	3. Cautionnement	488	14.235,00	7.805,00
	4. Autres dettes diverses	489	12.965.082,41	10.930.673,25
	5. Dettes réciproques	489.059	0,00	0,00
X	Comptes de régularisation	492/3	2.782.334,35	4.099.822,96
	TOTAL DU PASSIF	10/49	395.246.917,66	398.187.222,20

4.2 COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

La somme du bilan au 31/12/2019 s'élève à 395.246.917,66 € et est en diminution de 2.940.304,54 € (- 0,74 %) par rapport à l'exercice précédent. Les principaux facteurs explicatifs de cette évolution sont commentés dans les paragraphes suivants.

4.2.1 COMPTES D'ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

(diminution de 231.337,41 € soit - 25,40 %), en raison de la diminution des mises en exploitation 2019.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(diminution de 5.024.350,29 € soit - 2,29 %)

- Le poste 22 « **Terrains et constructions** » diminue de 7.963.408,47 € (- 4,59 %), en raison notamment de la diminution des mises en exploitation en 2019.

- Le poste 23 « **Matériel d'équipement médical** » diminue de 3.921.772,15 € (- 15,03 %) suite :

  Au 1er amortissement en 2019, des biens acquis en 2018 dont notamment :
  - un scanner pour l'hôpital de Marche ;
  - d'un mammographe pour le service radiologie et du matériel pour le bloc opératoire de l'hôpital de Bastogne;
  - de matériel pour le laboratoire (ensemenseur, centrifugeuse, extracteur) aux Cliniques Sud Luxembourg ;
  - d'une chaîne analytique pour automatisation pour le laboratoire et d'une caméra pour la médecine nucléaire du Centre Hospitalier de l'Ardenne.

  Et la fin des amortissements au 31 décembre 2018, des biens acquis en 2013 moins importants que ceux acquis en 2018.

- Le poste 27 « **Immobilisations en cours** » augmente de 6.772.213,88 € (+ 82,92 %) suite aux divers chantiers en cours fin 2019, notamment la constructions du CHR-CS (Vivalia 2025), de la nouvelle aile du B6 à l'hôpital de Marche et de la nouvelle construction de la maisons de repos Les Oliviers.

CRÉANCES À UN AN AU PLUS

(diminution de 2.498.791,33 € soit - 1,93 %)

- Le poste 402 « **Créances organismes assureurs** » augmente de 1.573.837,76 € (+ 2,02 %) en raison de l'évolution de la partie fixe organismes assureurs (BMF : douzièmes).

- Le poste 403 « **Montant de rattrapages** » diminue de 1.880.615,66 € (- 38,30 %).

- Le poste 404 « **Produits à recevoir** » diminue de 898.251,70 € (- 15,76 %). Notes de crédit à recevoir en fin d'année plus importantes en 2018 qu'en 2019.

- Le poste 411/16 « **Autres créances - Autres** » diminue de 1.535.680,48 € (- 6,11 %).

VALEURS DISPONIBLES

- Le poste 54/58 « **Valeurs disponibles** » augmente de 4.344.591,97 € (+ 23,61 %), en raison de l'amélioration de la trésorerie.

COMPTES DE RÉGULARISATION

- Le poste 490/1 « **Comptes de régularisation** » augmente de 197.352,61 € (+ 6,21 %).

4.2.2 COMPTES DE PASSIF

CAPITAUX PROPRES

diminution de 704.632,97 € soit - 0,55 %)

- Le poste 130 « **Réserve légale** » augmente de 35.394,78 € (+ 2,96 %) suite à l'affectation des résultats 2019.

- Le poste 131 « **Réserves indisponibles** » augmente de 336.250,41 € (+ 2,96 %) suite à l'affectation des résultats 2019.

- Le poste 14 « **Résultat reporté** » augmente de 870.134,54 € (+ 4,99 %) suite à l'affectation des résultats 2019.

- Le poste 15 « **Subsides d'investissement** » diminue de 1.748.695,10 € (- 3,94 %).

PROVISIONS

(augmentation de 3.333.901,52 € soit + 13,96 %)

- Provisions pour risques et charges divers : + 1.896.307,19 €
  - Provisions pour litiges médecins : + 931.957,19 €
  - Provisions autres risques et charges : + 964.350,00 €
- Provisions en matière de ressources humaines (pensions, prépensions,...) : + 1.437.594,33 €

DETTES À PLUS D'UN AN

diminution de 11.848.990,95 € soit - 8,58 %)

- Le poste 173 « **Etablissements de crédit** » diminue de 12.047.616,00 € (soit - 8,90 %) suite à son reclassement dans la rubrique 423.

DETTES À UN AN AU PLUS

(augmentation de 7.596.906,47 € soit + 7,31 %)

- Le poste 42 « **Dettes à plus d'un an échéant dans l'année** » diminue de 1.214.056,84 € (- 8,54 %).

- Le poste 44 « **Dettes courantes** » augmente de 6.387.615,80 € (+ 9,91 %) en raison de l'évolution positive des dettes fournisseurs de + 2.164.061,54 € (+ 5,91 %), du montant de rattrapage (poste 443) de + 3.561.363,89 € (+ 40,68 %), et du poste 445 « **dettes médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux** » de + 662.190,37 € (+ 3,47 %).

- Le poste 45 « **Dettes fiscales, salariales et sociales** » augmente de 326.171,71 € (+ 2,59 %).

- Le poste 489 « **Autres dettes diverses** » augmente de 2.034.409,16 € (+ 18,61 %) en raison de la mise en réserve des subventions forfaitaires reçues de l'AVIQ, pour appareillages lourds et les gros travaux.

COMPTES DE RÉGULARISATION

- Le poste 492/3 « **Comptes de régularisation** » diminue de 1.317.488,61 € (- 32,14 %).

4.3 COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ AU 31.12.2019

Section 2 Compte de résultats		2019 (en €)	2018 (en €)
I Produits d'exploitation	70/74	384.138.399,56	366.235.688,67
A. Chiffre d'affaires	70	361.905.204,09	344.952.844,94
1. Prix de la journée d'hospitalisation	700	143.297.921,75	140.837.554,34
2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	-3.691.388,11	-2.126.052,54
3. Suppléments de chambre	702	1.975.514,20	1.871.187,40
4. Forfaits conventions I.N.A.M.I.	703	26.503.813,64	25.117.703,17
5. Produits accessoires	704	1.114.306,86	1.085.673,89
6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	60.352.600,24	54.000.884,51
7. Financement de l'entité fédérée – Prix d'hébergement	706	1.349.317,46	0,00
8. Montant Global Prospectif	707	8.428.765,65	0,00
7. Honoraires	708/709	122.574.352,40	124.165.894,17
B. Production immobilisée	72	134.227,91	425.785,11
C. Autres produits d'exploitation	74	22.098.967,56	20.857.058,62
1. Subsides d'exploitation	740	566.005,05	762.484,69
2. Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741	0,00	0,00
3. Autres	742/9	21.532.962,51	20.094.573,93
II Coût des produits d'exploitation (-)	60/64	384.266.698,66	365.222.267,15
A. Approvisionnements et fournitures	60	87.967.187,40	80.319.520,07
1. Achats	600/8	88.440.488,97	80.638.994,37
2. Variations de stock (augmentation – réduction)	609	-473.301,57	-319.474,30
B. Services et fournitures accessoires	61	89.784.760,31	86.142.337,26
1. Services et fournitures accessoires	610 / 616	20.773.676,25	19.951.860,11
2. Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	856.657,36	720.211,46
3. Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	115.308,89	165.677,84
4. Rétributions médecins	619	68.039.117,81	65.304.587,85
C. Rémunérations et charges sociales	62	178.206.108,11	174.734.167,76
1. Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	367.530,09	580.983,86
2. Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	132.887.394,51	130.105.558,35
3. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	81.423,99	129.296,36
4. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	40.903.369,15	39.999.832,30
5. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	622 0	0,00	0,00
6. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
7. Autres frais du personnel médical	623 0	4.141,90	8.716,27
8. Autres frais du personnel autre	623 1	3.971.150,80	3.894.056,37
9. Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
10. Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	-4.968,93	-2.352,75
12. Provisions salariales du personnel autre	625 1	-3.933,40	18.077,00
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	22.103.076,07	21.477.989,77
E. Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	96.514,84	276.850,82
F. 1. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635	-1.185,83	-1.194.004,99
2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	636/637	3.335.087,35	1.833.781,26
G. Autres charges d'exploitation	64	2.775.150,41	1.631.625,20
1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	88.281,25	76.518,19
2. Autres charges d'exploitation	642/8	2.686.869,16	1.555.107,01
3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	0,00	0,00
III Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	0,00	1.013.421,52
Perte d'exploitation (-)	64/70	-128.299,10	0,00

Compte de résultats (suite)		2019 (en €)	2018 (en €)
IV Produits fi nanciers	75	2.386.235,00	2.393.597,92
A. Produits des immobilisations fi nancières	750	0,00	0,00
B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752	0,00	0,00
C. Subsides en capital et en intérêts	753	2.145.131,59	2.125.766,63
D. Autres produits fi nanciers	754/759	241.103,41	267.831,29
V Charges fi nancières (–)	65	4.295.506,66	4.575.172,98
A. Charges des emprunts d'investissement	650	4.260.823,18	4.516.728,03
B. 1. Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0,00	0,00
2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6511	0,00	0,00
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
D. Diff érences de change, écarts de conversion	654/5	10,00	16,63
E. Charges crédits à court terme	656	17.139,60	44.353,55
F. Autres charges fi nancières	657/9	17.533,88	14.074,77
VI Bénéfi ce courant (+)	70/65	0,00	0,00
Perte courante (–)	65/70	–2.037.570,76	–1.168.153,54
VII Produits exceptionnels	76	4.320.756,02	4.848.998,97
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations fi nancières	761	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	169.035,31
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	40.550,03	18.005,25
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	7.404,02	16.870,07
F. Produits aff érents aux exercices antérieurs	769	4.272.801,97	4.645.088,34
VIII Charges exceptionnelles (–)	66	1.575.289,68	3.619.810,30
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00 0,00	0,00 0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations fi nancières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	3.753,68	0,00
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8	300,05	4.814,76
F. Charges aff érentes aux exercices antérieurs	669	1.571.235,95	3.614.995,54
IX Bénéfi ce de l'exercice (+)	70/66	707.895,58	61.035,13
Perte de l'exercice (–)	66/70	0,00	0,00

Aff ectations et prélèvemen		2019	2018
A. Bénéfi ce à aff ecter	70/69	18.138.034,60	16.950.471,49
Perte à aff ecter	69/70		
1. Bénéfi ce de l'exercice à aff ecter	70/66	707.895,58	61.035,13
Perte de l'exercice à aff ecter (–)	66/70	0,00	0,00
2. Bénéfi ce reporté de l'exercice précédent	790	17.430.139,02	16.889.436,36
Perte reportée de l'exercice précédent (–)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	0,00	0,00
1. Sur dotations apports et dons en capital	791		
2. Sur les réserves	792		
C. Dotations aux réserves (–)	691/2	–371.645,19	–32.043,45
D. Résultat à reporter		–18.300.273,56	–17.430.139,02
1. Bénéfi ce à reporter (–)	693	–18.300.273,56	–17.430.139,02
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention de tiers dans la perte	794	533.884,15	511.710,98

4.4 COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

4.4.1 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'élève à - 128.099,10 €, celui-ci est en diminution de 1.141.720,62 € (- 112,66 %) par rapport à 2018.

CHARGES D'EXPLOITATION

(croissance de 19.044.431,51 € soit + 5,21 %)

Notons les principales évolutions concernant les postes de charges d'exploitation :

- Le poste 60 « **Approvisionnements et fournitures** » en augmentation de 7.647.667,33 € (+ 9,52 %)

Cette croissance s'explique principalement par l'évolution :
- Du poste 600 « Achats produits pharmaceutiques » de + 6.987.652,32 € (+ 12,19 %)
- Du poste 603 « Achats produits et petit matériel d'entretien » de + 104.137,46 € (+ 6,40 %)
- Du poste 608 « Remises, ristournes et rabais (-) » de + 538.439,71 € (+ 12,53 %)
- Du poste 609 « Variations de stocks » de - 153.827,27 € (- 48,15 %)

- Le poste 61 « **Services et fournitures accessoires** » en augmentation de 3.642.423,05 € (+ 4,23 %)

Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution positive :
- Du poste 611 « Services extérieurs » de + 538.191,71 € (+ 13,36 %)
- Du poste 612 « Frais généraux » de + 104.363,05 € (+ 7,24 %)
- Du poste 613 « Entretiens et réparations » de + 305.643,76 € (+ 3,46 %)
- Du poste 617 « Personnel mis à disposition » de + 136.445,90 € (+ 18,95 %)
- Du poste 619 « Rétributions des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical » de + 2.734.529,96 € (+ 4,19 %), en concordance avec l'augmentation des honoraires générés.

Atténuée par l'évolution négative :
- Du poste 616 « Honoraires non médicaux » de - 75.909,33 € (- 25,66 %)
- Du poste 618 « Jetons de présence » de - 50.368,95 € (- 30,40 %)

- Le poste 62 « **Rémunérations et charges sociales** » : ce poste augmente de 3.471.940,35 € (+ 1,99 %) en raison des facteurs suivants :
  - Evolution barémique (+/- 0,50 %)
  - Indexation de 2 % le 01/10/2018 (effet réparti sur 2018 et 2019)

- Le poste 63 « **Amortissements, réductions de valeurs et provisions pour risques et charges** » en augmentation de + 3.138.875,57 € (+ 14,02 %)

Cette évolution positive s'explique principalement par l'augmentation :
- Du poste 635 « Provisions pour pensions et obligations similaires » de + 1.192.819,16 € (+ 99,90 %)
- Du poste 637 « Provisions pour autres risques et charges réductions» de + 1.501.306,09 € (+ 81,87 %).

- Le poste 64 « **Autres charges d'exploitation** » en augmentation de 1.143.525,21 € (+ 70,09 %)

Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des pertes sur créances commerciales de 185.999,37 € (+ 19,23 %) et l'augmentation des autres charges d'exploitation de 945.762,78 € (+ 160,87 %).

PRODUITS D'EXPLOITATION

(croissance de 17.902.710,89 € soit + 4,89 %)

Notons les principales évolutions concernant les postes des produits d'exploitation :

- Le poste 70 « **Chiffre d'affaires** » en augmentation de 16.952.359,15 € (+ 4,91 %). Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution :

  - Du poste 700 « Prix de la journée d'hospitalisation » qui marque une croissance de + 2.460.367,41 € (+ 1,75 %) en raison d'une évolution favorable du BMF. Suite au transfert au 1er juillet 2018 du financement des emplois contractuels subventionnés par le « Fonds Budgétaire Interdépartemental » (FBI) qui était accordé avant cette date pour partie par l'ONSS et pour partie par le BMF vers un financement intégrale via le BMF dans celui-ci.

  - Du poste 701 « Rattrapage estimé de l'exercie en cours » qui marque une diminution de 1.565.335,57 € (- 73,63 %).
  - Du poste 703 « Forfaits et conventions INAMI » de + 1.386.110,47 € (+ 5,52 %),
  - Du poste 705 « Produits pharmaceutiques et assimilés » de + 6.351.715,73 € (+ 11,76 %)
  - Du poste 706 « Financement entité fédéré » de 1.349.317,46 €
  - Des postes 707 à 709 « Honoraires » de + 6.837.223,88 € (+ 5,51 %), cela s'explique par :
    - **Hôpitaux aigus** :
    - Indexation INAMI : + 2.185.000 € (+1,45 %)
    - Augmentation honoraires médico-techniques hors indexation : + 1.647.000 € (+2,51 %)
    - Augmentation des honoraires hospitalier : 2.434.000 € (+ 3,48 %)
    - Augmentation des honoraires paramédicaux: 309.000 € (+ 8,33 %)
    - **Hôpital psychiatrique** : augmentation des honoraires: 262.392,51 € (+15,05 %)

    Notons que la forfaitarisation des séjours de basse variabilité a généré pour nos hôpitaux aigus un impact positif de 233.773,72 €

- Le poste 72 « **Production immobilisée** » diminue de 291.557,20 € (- 68,48 %)

- Le poste 74 « **Autres produits d'exploitation** » de + 1.241.908,94 € (+ 5,95 %). Cette augmentation s'explique principalement par la croissance :

  - Du poste 743 « Récupérations de charges » de 1.296.527,39 € (+ 7,04 %).
  - Cette augmentation s'explique principalement par :
    - L'ouverture des crèches sur les 3 sites hospitaliers au 1er octobre 2018 : + 308.000 €
    - Reprise du personnel du projet Matilda sur le payroll de Vivalia : + 504.420 €
    - Augmentation de la cotisation AMU : + 150.000€

4.4.2 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est négatif et s'élève à - 1.909.271,66 €. Amélioration de 272.303,40 € soit +12,48 % par rapport à 2018. Rappelons cependant que le résultat financier n'inclus pas le financement des charges financières lié au BMF qui est repris dans le résultat d'exploitaion, ce qui sous-estime le résultat financier à concurrence.

Cette variation négative s'explique par la hausse du poste 753 «Subsides en capital et en intérêts» de 19.364,96 € (+ 0,91 %) et une diminution du poste 650 «Charges des emprunts d'investissements» de 255.904,85 € (- 5,67 %).

4.4.3 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'élève à + 2.745.466,34 €. Il est en augmentation de 1.515.277,67 € soit + 123,36 % par rapport à 2018.
Cette augmentation s'explique principalement par :

- La diminution des « charges afférentes aux exercices antérieurs » (rubrique 669) : - 2.043.759,59 € (-56,54 %).
  Cette diminution s'explique notamment par la prise en charge en 2018 :
  - des quotes-parts pensions 2011 à 2014 : - 1.110.000 € (qui étaient cependant provisionnées)
  - de la cotisation responsabilisation 2017 : - 257.400 €

Mais aussi par la diminution en 2019 des factures d'achats relatives à l'exercice antérieur - 389.000 €.

- La diminution des « produits afférents aux exercices antérieurs » (rubrique 769) : - 372.286,37 € (-8,01%).

Les comptes de charges et produits exceptionnels sont expliqués à la page 47 de ce rapport.

4.5 ANALYSE ÉVOLUTIVE DES RATIOS FINANCIERS

	2019	2018
Cash-flow (hors subsides)	€ 24.059.460,07	€ 20.142.844,80
Dettes échéant dans l'année	€ 12.998.086,65	€ 14.212.143,49
Couverture des dettes échéant dans l'année	**1,85**	**1,42**
Stocks d'approvisionnement	€ 10.720.496,48	€ 10.233.962,82
Coût des approvisionnements et fournitures	€ 87.967.187,40	€ 80.319.520,07
Rotation des stocks	**44,48**	**46,51**
Créances pour prestations à 1 an au plus	€ 99.567.841,38	€ 98.865.124,01
Chiffre d'affaires	€ 365.596.592,20	€ 347.078.897,48
Délai des encaissements créances pour prestations	**99,41**	**103,97**
Fournisseurs	€ 38.783.588,66	€ 36.619.527,12
Approvisionnements, fournitures et services	€ 109.712.829,90	€ 101.157.269,48
Délai de paiement fournisseurs	**129,03**	**132,13**
Fonds propres	€ 127.517.094,11	€ 128.221.727,08
Total passif	€ 395.246.917,66	€ 398.187.222,20
Degré d'indépendance financière (solvabilité)	**0,32**	**0,32**
Dettes financières LT	€ 126.217.172,70	€ 138.066.163,65
Dettes financières échéant dans l'année	€ 12.998.086,65	€ 14.212.143,49
Dettes financières CT	€ 1.776.894,50	€ 1.720.903,66
Total bilan	€ 395.246.917,66	€ 398.187.222,20
Taux d'endettement financier	**0,36**	**0,39**
Actifs circulants restreints	€ 164.209.870,58	€ 161.680.183,67
Dettes à court terme	€ 114.299.158,49	€ 108.019.740,63
Ratio de liquidité	**1,44**	**1,50**
Capitaux permanents	€ 253.734.266,81	€ 266.287.890,73
Immobilisations nettes	€ 231.037.047,08	€ 236.507.038,53
Fonds de roulement (FRN)	**€ 22.697.219,73**	**€ 29.780.852,20**
Actifs circulants réalisables	€ 141.464.443,78	€ 143.279.348,84
Dettes à un an au plus (hormis dettes financières)	€ 112.522.263,99	€ 106.298.836,97
Besoin fonds de roulement (BFR)	**€ 28.942.179,79**	**€ 36.980.511,87**
Position de trésorerie nette	**€ -6.244.960,06**	**€ -7.199.659,67**

2019		
ACTIF € 395.246.917,66		PASSIF € 395.246.917,66
Immobilisations nettes € 231.037.047,08		Capitaux permanents € 253.734.266,81
Actifs circulants réalisables		Fonds de roulement > 0
		Dettes fournisseurs, courantes, sociales, salariales et fiscales
€ 141.464.443,78		€ 112.522.263,99
BESOIN EN FR		Crédits financiers à C.T. € 1.776.894,50
Disponibles € 22.745.426,80		

De manière globale, nous pouvons remarquer que l'ensemble des ratios se sont sensiblement améliorés par rapport à 2018.

Le **ratio de couverture des dettes échéant** dans l'année exprime la capacité de l'Intercommunale à honorer ses remboursements de crédits échéant dans l'année à l'aide de son cash-flow. Celui-ci doit être au moins égal à l'unité. Etant valorisé à 1,85, ceci confirme bien la bonne capacité de remboursement de VIVALIA avec une augmentation de 0,43 comparativement à 2018.

Le **délai des encaissements créances pour prestations** représente le délai moyen de paiement des créances relatives aux prestations c'est-à-dire le nombre de jours s'écoulant entre la comptabilisation des factures et le parfait paiement. Ce délai de paiement s'est légèrement amélioré, à savoir 99,41 jours en 2019 contre 103,97 jours en 2018.

Le **ratio du taux d'endettement financier** mesure la proportion de l'endettement. Plus le ratio d'endettement est élevé, plus l'Intercommunale est endettée ce qui amène des conséquences négatives sur la trésorerie. Notre ratio s'élevant à 0,36 en 2019 contre 0,39 en 2018 s'est sensiblement amélioré. Un taux d'endettement trop faible peut donner une image de gestion trop prudente voir trop défensive. Cela peut également signifier un certain manque de compétitivité. Nous pouvons donc considérer que notre ratio est bon.

Le **fonds de roulement** se rapporte à l'excédent des capitaux permanents sur les actifs immobilisés et correspond, à une réserve de fonds long terme qui peut être utilisée pour financer le cycle d'exploitation du secteur. Il est utile de compléter l'analyse de FRN en étudiant son **besoin en fonds de roulement**, c'est-à-dire son besoin de financement court terme lié au cycle d'exploitation en comparant les ressources d'exploitation aux besoins d'exploitation. Un montant positif signifie que les ressources d'exploitation ne sont pas suffisantes que pour compenser les besoins d'exploitation et donc, que le cycle d'exploitation doit être financé en partie par le fonds de roulement et/ou du crédit court terme.
Pour l'année 2019, notre FRN est positif et diminue de 7.083.632,47 € (- 23,79 %) par rapport à 2018. Cette augmentation du FRN s'explique par la diminution des capitaux permanents, principalement le poste des « dettes à plus d'un an ».

Dans notre situation, le BFR est positif et est en diminution de 8.038.332,08 € (- 21,74 %) par rapport à l'exercice 2018, ce qui signifie que cet indicateur s'est fortement amélioré. Nous pouvons l'expliquer par le fait que les actifs circulants réalisables diminuent de - 1,27 % et les dettes à un an au plus augmentent de + 5,85 %.

Le **ratio de liquidité** au sens strict (actifs circulants restreints / dettes à court terme) représente quant à lui la capacité à honorer les engagements à court terme au moyen des actifs disponibles et facilement réalisables. Au vu de cette analyse, nous pouvons conclure que ce ratio a sensiblement diminué et donc que notre liquidité s'est légèrement détériorée (1,44 en 2019 contre 1,50 en 2018).

La **position de trésorerie** correspond à l'excédent du fonds de roulement sur les besoins en fonds de roulement. La position de trésorerie nette étant négative, une partie du cycle d'exploitation doit être financée par du crédit court terme. La situation idéale étant évidemment une position de trésorerie nette nulle. Ce ratio s'est sensiblement amélioré + 954.699,61 € par rapport à 2018 suite à diminution du FRN.

Le **ratio d'indépendance financière (solvabilité)**, mesure la proportion des fonds propres par rapport au total bilantaire. Plus ce ratio est proche de 1, plus l'intercommunale est indépendante financièrement et, inversement, plus ce ratio se rapproche de 0, plus sa dépendance est importante. Pour rappel, la valeur cible pour les hôpitaux devrait être supérieure à 0,30 ce qui est le cas pour VIVALIA. Cet indicateur valorisé à 0,32 et se situe toujours dans la valeur cible.

4.6 ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

4.6.1 ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FINANCIÈRES

Rubriques 20, 21 et 28 de l'Actif

ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FINANCIERES En euros			
	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT (RUBR. 20 DE L'ACTIF)	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (RUBR. 21 DE L'ACTIF)	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (RUBR. 28 DE L'ACTIF)
A) VALEUR D'ACQUISITION :			
Au terme de l'exercice précédent	€ 15.530.387,09	€ 15.635.967,04	€ 10.371,61
Mutations de l'exercice +	€ 33.586,98	€ 919.169,20	€ 4.593,00
Mutations de l'exercice -	€ -	€ -	€ 2.546,00
Au terme de l'exercice	€ 15.563.974,07	€ 16.555.136,24	€ 12.418,61
B) PLUS-VALUES :			
Au terme de l'exercice précédent	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice +	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice -	€ -	€ -	€ -
Au terme de l'exercice	€ -	€ -	€ -
C) AMORTISSEMENTS ET RÉDUCT. VALEUR :			
Au terme de l'exercice précédent	€ 14.619.718,88	€ 13.000.042,92	€ -
Mutations de l'exercice +	€ 264.924,39	€ 1.061.557,04	€ -
Mutations de l'exercice -	€ -	€ -	€ -
Au terme de l'exercice	€ 14.884.643,27	€ 14.061.599,96	€ -
D) MONTANTS NON APPELÉS :			
Au terme de l'exercice précédent	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice +	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice -	€ -	€ -	€ -
Au terme de l'exercice	€ -	€ -	€ -
E) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME :			
de l'exercice [(a) + (b) - (c)] :	€ 679.330,80	€ 2.493.536,28	€ 12.418,61

4.6.2 ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Rubriques 22 à 27 de l'Actif

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (RUBR. 22 À 27 DE L'ACTIF)						
	1. TERRAINS ET CONSTR. (22)	2. MAT.ÉQUIP. MÉD.(23)	3. MAT. ÉQUIP. NON MÉD. ET MOBILIER (24)	4. LOCAT. FI-NAN. ET DROITS SIM.(25)	5. AUTRES IMMOB. CORPR.(26)	6.IMMOBIL. EN COURS ET ACOMPTES(27)
A) VALEUR D'ACQUISITION :						
Au terme de l'exercice précédent	€ 338.720.386,25	€ 152.623.467,43	€ 55.402.911,59	€ 147.462,19	€ -	€ 8.166.945,47
Mutations de l'exercice +	€ 2.556.924,67	€ 3.829.082,12	€ 2.849.079,59	€ 26.317,50	€ 171.386,40	€ 8.981.243,86
Mutations de l'exercice -	€ 51,28	€ 8.098,91	€ 1.344.064,80	€ -	€ 171.386,40	€ 2.209.029,98
Au terme de l'exercice	€ 341.277.259,64	€ 156.444.450,64	€ 56.907.926,38	€ 173.779,69	€ -	€ 14.939.159,35
B) PLUS-VALUES :						
Au terme de l'exercice précédent	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice +	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Au terme de l'exercice	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
C) AMORTISSEMENTS ET RÉDUCT. VALEUR:						
Au terme de l'exercice précédent	€ 165.056.047,01	€ 126.529.136,91	€ 43.557.688,63	€ 147.462,19	€ -	€ -
Mutations de l'exercice +	€ 10.520.281,86	€ 7.749.732,60	€ 2.501.316,68	€ 5.263,50	€ -	€ -
Mutations de l'exercice -	€ -	€ 6.977,24	€ 1.063.864,34	€ -	€ -	€ -
Au terme de l'exercice	€ 175.576.328,87	€ 134.271.892,27	€ 44.995.140,97	€ 152.725,69	€ -	€ -
D) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME						
de l'exercice [(a) + (b) - (c)]	€ 165.700.930,77	€ 22.172.558,37	€ 11.912.785,41	€ 21.054,00	€ -	€ 14.939.159,35

4.6.3 DETTES GARANTIES

Comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du Passif

VIVALIA	CODES	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR :		
		1. LES POUVOIRS PUBLICS BELGES	2. DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES SUR LES ACTIFS DE L'ENTREPRISE	3. DES TIERS
Dettes financières :	17/42			
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilés		-	-	-
2. Emprunts		€ 124.262.104,41	-	€ 7.888.314,20
Autres dettes :				
TOTAL		**€ 124.262.104,41**	**-**	**€ 7.888.314,20**

4.6.4 DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Rubrique 45 du Passif

	2019
1. Impôts (rubriques 450 à 453 du passif)	**€ 2.681.293,49**
a) dettes fiscales échues	€ 372.708,39
b) dettes fiscales non échues	€ 2.308.585,10
2. Rémunér. et charges sociales (rubr. 454)	**€ 158.618,16**
a) dettes échues envers l'ONSS	€ 37.906,74
b) dettes non échues envers l'ONSS	€ 120.711,42
3. Autres dettes salariales et sociales (rubr. 455 à 459)	**€ 10.083.832,53**

4.6.5 PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

Rubriques 62 et 6692 du compte de résultats

	2019
1. Effectif moyen du personnel (ETP rémunérés)	**2.706,21**
2. Frais du personnel (rubriques 62 et 6692)	**€ 178.278.008,29**
A. Rémunérations et avantages sociaux directs (rubr. 620/625 et 6692)	€ 133.313.361,67
B. Cotisations patronales d'assurances sociales (rubr. 621)	€ 40.988.793,03
C. Primes patronales pour assurances extra-légales (rubr. 622)	€ -
D. Autres frais de personnel (rubr. 623)	€ 3.975.853,59
E. Pensions et pré-pensions (rubr. 624)	€ -

Les tableaux ci-dessus correspondent aux soldes comptables avant retraitement des comptes réciproques.

4.6.6 COMPTE DE RÉSULTATS PAR CENTRES DE FRAIS DÉFINITIFS DU SECTEUR HOSPITALIER

	2019				
	IFAC	CSL	CHA	CUP	VIVALIA
SERVICES HOSPITALIERS	**-7.372.760**	**-3.666.198**	**-619.359**	**596.318**	**-11.061.999**
PSYCHIATRIE	-	-	-	596.318	596.318
CHIRURGIE	773.562	-3.290.559	-1.445.069	-	-3.962.066
MEDECINE	-4.501.049	3.356.558	3.322.788	-	2.178.298
NEUROPSY	-	1.744.346	-	-	1.744.346
PEDIATRIE	-67.863	-840.650	-863.081	-	-1.771.593
MATERNITE	-1.225.250	-817.345	-386.007	-	-2.428.602
SOINS INTENSIFS	-3.070.558	-3.352.028	-1.745.748	-	-8.168.334
GERIATRIE	122.399	1.842.717	2.543.309	-	4.508.424
NEONATOLOGIE	-	-547.672	-80.487	-	-628.160
HOPITAL DE JOUR CHIRURGICAL	493.645	238.748	-256.018	-	476.375
SP CARDIO-PULM, LOCO ET AFFECTIONS CHRONIQUES	102.354	-1.343.179	-1.105.465	-	-2.346.290
SP PALLIATIFS	-	-657.133	-603.581	-	-1.260.714
SERVICES MEDICO-TECHNIQUES	**3.108.915**	**3.513.227**	**1.882.817**	**1.476**	**8.506.435**
IMAGERIE MEDICALE	2.716.430	3.123.329	2.145.267	-	7.985.026
MED. NUC. IN VIVO	-18.284	-95.237	-301.395	-	-414.917
BIOLOGIE CLINIQUE	-64.436	522.582	1.108.779	1.476	1.568.401
RADIOTHERAPIE	-	-	94.178	-	94.178
HOPITAL DE JOUR	-622.150	-798.807	431.937	-	-989.021
HEMODIALYSE	213.448	732.952	252.295	-	1.198.695
CONVENTIONS INAMI	694.530	28.408	231.791	-	954.729
MEDECINE PHYSIQUE	189.377	-	-274.820	-	-85.443
P.M.A.	-	-	-828.598	-	-828.598
ANGIOGRAPHIE	-	-	-976.618	-	-976.618
PHARMACIE	**1.934.276**	**2.382.979**	**1.829.090**	**-135.750**	**6.010.596**
CONSULTATIONS	**-965.817**	**-2.887.658**	**-1.815.413**	**45.559**	**-5.623.329**
ACTIVITES NON HOSPITALIERES	**-935.318**	**-887.404**	**-1.967.622**	**-6.938**	**-3.797.283**
COTISATION AMU	**1.671.535**	**1.215.975**	**1.392.273**	**-**	**4.279.782**
RESULTAT COURANT	**-2.559.170**	**-329.079**	**701.787**	**500.664**	**-1.685.798**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**477.825**	**837.113**	**1.024.472**	**307.993**	**2.647.404**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-2.081.344**	**508.034**	**1.726.259**	**808.657**	**961.607**

- Le résultat de + 961.248,60 € est différent du résultat hospitalier repris au point 1.2 (+ 2.490.619,73 €) car :

• La cotisation A.M.U. ainsi que les charges et produits relatifs au secteur A.M.U. ont été intégrés dans le compte de résultats par centres de frais définitifs du secteur hospitalier4 (déficit du secteur A.M.U. de - 1.177.515,19 €).

• Le résultat du secteur Extra-Hospitalier a été intégré dans le compte de résultat par centre de frais définitif au secteur hospitalier (déficit du secteur Extra-hospitalier - 351.497,88 €).

[5] Tel que communiqué au SPF dans le cadre du reporting réglementaire.

4.6.7 LISTE DES ADJUDICATAIRES DE MARCHÉS PUBLICS

Ci-dessous, la liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier des charges. Article L1523-13 paragraphe 3 du décret du 19 juillet 2006 sur les Intercommunales.

ORGANE	DATE	SITE	DESCRIPTION	MONTANT TVAC	PROCÉDURE	ADJUDICATAIRE
CA	22/01/2019	CSL	Hémodialyse à domicile	657.529,60	PO	Dirinco
CA	22/01/2019	IFAC	Appel infirmier	434.690,57	PO	Lamelec
CA	22/01/2019	IFAC	Echographe	40.069,15	PNSP	PL Healthcare
CA	22/01/2019	IFAC	Automates coloration et lames	135.125,54	PNSP	Sakura
CA	22/01/2019	CHA	Générateurs	139.314,00	PNAPD	Medicole
CA	22/01/2019	IFAC	Fauteuils	46.903,23	PNSP	Actimed
CA	22/01/2019	IFAC	5° salle bloc op Marche	722.939,92	PO	Moury
CA	22/01/2019	VIVALIA	Solution et gel hydroalcoliques	133.413,08	PNAPP	B Braun
CA	22/01/2019	VIVALIA	Produits hygiène bébé	103.907,44	PNSPP	Expanscience
CA	22/01/2019	VIVALIA	Boulangerie CSL+ MRS St antoine	102.313,80	PNSPP	Bitaine
CA	22/01/2019	VIVALIA	Enveloppes imprimées	96.704,92	PNSPP	Europap
CA	22/01/2019	VIVALIA	Immunoglobuline	2.315.040,00	PO	CSL - Behring, CAF-DAF
CA	19/02/2019	IFAC	Colonoscopes	93.064,44	PNSPP	Olympus & de beukelaer
CA	19/02/2019	VIVALIA	Papier copieurs	87.029,00	Centrale Province	Lyreco
CA	19/02/2019	VIVALIA	Cytostatiques	476.400,90	PO	Accord H, Teva, Aurobindo, Pfizer, Fresenius
CA	19/03/2020	VIVALIA	Chèques cadeaux	127.400,00	PNSPP	ColliShop
CA	19/03/2020	VIVALIA	Maintenance hardware et software	377.886,63	PO	Econocom
CA	19/03/2020	VIVALIA	Chaussures de sécurité	79.604,45	PNSPP	Protec Style
CA	19/03/2020	VIVALIA	Réseau informatique	1.873.830,51	PO	WIN
CA	23/04/2019	CSL	Appareil désinfection	624.814,58	PO	Wassenburg & RVC
CA	23/04/2019	IFAC	Matériel médical salle d'opération Marche	105.293,15	PO	Maquet
CA	23/04/2019	VIVALIA	Téléphonie	1.495.669,76	PO	Damovo
CA	23/04/2019	IFAC	Automate urinaire	137.637,50	PNAPD	Analis
CA	23/04/2019	CSL	Numérisation archives CSL	185.696,10	PO	Ricoh
CA	23/04/2019	CSL	Mammographe CSL	313.675,00	PO	Tromp
CA	21/05/2019	IFAC	Moteurs chirurgie lourde	59.821,43	PNSPP	Johnson & johnson
CA	21/05/2019	IFAC	TGBT2	106.798,79	PNAPP	Lamelec
CA	18/06/2019	Mrs St Antoine	Construction MRS Saint- Antoine - Décompte 1	467.766,15	PO	Duchene-Moury
CA	18/06/2019	VIVALIA	Blanchisserie	5.605.115,82	PO	Cleanlease
CA	18/06/2019	VIVALIA	Darbépoïétine	3.688.684,94	PNSPP	Amgen
CA	18/06/2019	VIVALIA	Traiteur fête du personnel	105.532,74	PNSPP	Paulus
CA	16/07/2019	CUP	Appareil de neurophysiologie	79.194,50	PNSPP	Deymed
CA	16/07/2019	VIVALIA	Produits de contrastes	1.572.217,82	PO	GE, Bayer, Guerbet, Bracco
CA	20/08/2019	VIVALIA	Adhésion Centrale d'achats Province - Extincteurs	67.744,27	Centrale Achats	Ansul
CA	20/08/2019	CHA	Laser énucléation	155.678,60	PNDAPP	Be Medical

CA	10/09/2019	CSL	Lits maternité	68.607,00	PNSPP	Hill Rom
CA	10/09/2019	VIVALIA	Infliximab	1.651.315,28	PO	Biogen, MSD, Mundipharma
CA	10/09/2019	VIVALIA	Cpap	1.392.348,16	PO	Air Liquide, Vivisol
CA	21/10/2019	SAINTE-ODE	Contruction MRS Sainte-Ode	12.944.241,03	PO	Duchene / Moury
CA	21/10/2019	CSL	Echographe haut de gamme	99.195,00	PNSPP	Canon
CA	21/10/2019	CSL	Chaine analytique	7.951.257,00	PO	Roche, Biorad, Diagnostica-stago
CA	12/11/2019	CSL	Automate de préparation des lames	52.213,63	PNSPP	Biognost
CA	12/11/2019	IFAC	Echographe radiologie	65.320,64	PNSPP	Philips
CA	12/11/2019	MR-MRS	Médicaments MR-MRS	690.115,00	Mise en concurrence	Ph. Closson / Ph. Noël
CA	10/12/2019	CSL	Appareil cytaphérèse	317.867,00	PO	Terumo
CA	10/12/2019	IFAC	Table opération salle 5	109.138,25	PNSPP	Maquet
CA	10/12/2019	CHA	Outil d'aide à la décision clinique	62.390,00	/	Axilios
CA	10/12/2019	VIVALIA	Note adhésion marché Province - Gaz électricité	10.449.432,00	PO	Luminus / Engie
CA	10/12/2019	CSL	Note régularisation - recherche médecins	55.660,00	/	Moving People
				58.723.608,32		

AP	Adj. Publique
AO	Adj. Ouverte
AOO	Appel d'offres ouvert
PO	Procédure ouverte
PNAPD	Procédure négociée avec publicité directe

PNAPP	Procédure négociée avec publicité préalable
PNDAPP	Procédure négociée directe avec publication préalable
PNSP	Procédure négociée sans publicité
PNSPP	Procédure négociée sans publicité préalable

4.7 BUDGET DES MOYENS FINANCIERS 2019 ET RATTRAPAGES

Le calcul des rattrapages estimés de l'exercice 2019 a été effectué selon la circulaire du SPF Santé Publique du 28 avril 2005. Le montant de ces rattrapages a été comptabilisé dans la rubrique 701 du compte de résultats.

Les rattrapages en cours octroyés ou récupérés via la sous-partie C2 du BMF ont été comptabilisés sur les comptes de créances et dettes relatives aux exercices concernés en contrepartie de la rubrique 700 du compte de résultat.

La différence éventuelle entre les rattrapages notifiés par le SPF Santé Publique et l'estimation effectuée lors des exercices antérieurs, ainsi que des corrections éventuelles relatives au calcul des rattrapages des exercices précédents, ont été comptabilisées en comptes de résultats sur exercices antérieurs.

BMF 2019 octroyé par le SPF

	2018	2019	ECART 2019-2018 (EN VALEUR)	ECART 2019-2018 (EN %)
Lits aigus	113.944.042,66	114.898.047,72	954.005,06	0,84 %
Lits Sp	8.928.013,46	8.920.250,14	- 7.763,32	- 0,09 %
Lits Sp palliatifs	2.050.563,33	2.069.041,28	18.477,95	0,90 %
Lits Psy	17.270.979,74	16.731.234,56	- 539.745,18	- 3,13 %
TOTAL	**142.193.599,19**	**142.618.573,70**	**424.974,51**	**0,30 %**

Sur base des exercices annuels, l'évolution du BMF de l'entité VIVALIA s'élève à + 424.974,51 € soit + 0,30 % pour l'année 2019 comparativement à 2018.

Résumé des rattrapages estimés pour l'exercice 2019

	LITS AIGUS	LITS SP	LITS SP PALLIATIFS	LITS PSY	TOTAL
Garantie Partie Fixe	195.306,09	54.510,43	6.729,82	- 105.995,31	150.551,03
Sous-parties B1 et B2	- 476.958,07	0,00	13.100,23	- 173.031,50	- 636.889,34
Sous-partie A1	- 2.290.779,79	- 210.514,87	- 47.603,48	- 256.613,15	- 2.805.511,29
Sous-partie C1	36.063,23	0,00	0,00	0,00	36.063,23
Sous-parties B4 et B9	- 215.451,47	0,00	0,00	- 220.150,26	- 435.601,73
TOTAL	**- 2.751.820,01**	**- 156.004,44**	**- 27.773,43**	**- 755.790,22**	**- 3.691.388,10**

BMF 2019 y compris les rattrapages de l'exercice et les rattrapages en cours

(rubriques 700 et 701 + 669 400 et 769 400 du compte de résultats)

	2018	2019	ECART 2019-2018 (EN VALEUR)	ECART 2019-2018 (EN %)
700 000 BMF partie fixe	123.236.792,34	123.590.898,42	354.106,08	0,29 %
700 000 BMF partie variable	18.250.435,43	18.904.589,02	654.153,59	3,58 %
700 500 Rattrapages en cours	- 4.866.668,11	- 3.773.136,48	1.093.531,63	- 22,47 %
700 900 Rétrocessions BMF	- 2.145.918,44	- 2.115.969,05	29.949,39	- 1,40 %
701 000 Rattrapages de l'exercice	- 2.126.052,54	- 3.691.388,11	- 1.565.335,57	73,63 %
BMF	**132.348.588,68**	**132.914.993,80**	**566.405,12**	**0,43 %**
669 400 BMF exercice antérieur	-	-	-	
769 400 BMF exercice antérieur	2.488.304,51	2.471.556,09	- 16.748,42	- 0,67 %
BMF exercice antérieur	**2.488.304,51**	**2.471.556,09**	**- 16.748,42**	**- 0,67 %**
TOTAL	**134.836.893,19**	**135.386.549,89**	**549.656,70**	**0,41 %**

BMF au 01/07/2019 octroyé par le SPF

	01/07/2018	01/07/2019	ECART 07/2019-07/2018 (EN VALEUR)	ECART 07/2019-07/2018 (EN %)
Lits aigus	118.511.571,91	111.160.723,06	- 7.350.848,85	- 6,20 %
Lits Sp	9.075.096,82	8.738.343,01	- 336.753,81	- 3,71 %
Lits Sp palliatifs	2.131.417,17	2.000.124,85	- 131.292,32	- 6,16 %
Lits Psy	17.817.884,41	16.295.787,64	- 1.522.096,77	- 8,54 %
TOTAL	**147.535.970,31**	**138.194.978,56**	**- 9.340.991,75**	**- 6,33 %**

L'évolution du BMF des entités VIVALIA au 01/07/2019 (- 9.340.991,75 € soit - 6,33 %) par rapport au 01/07/2018 s'explique par les facteurs suivants :

	ECART ENTRE BMF AU 1er JUILLET 2019 ET 1er JUILLET 2018			
	AIGUS	SP	SP PALL	ECART TOTAL
A1	0,00	0,00	0,00	0,00
A2	- 40.025,43	- 1.110,11	- 126,91	- 41.262,45
A3	0,00	0,00	0,00	0,00
B1	433.621,71	40.876,13	4.987,25	479.485,09
B2	- 888.960,06	73.739,55	21.507,80	- 793.712,71
B3	15.407,74	0,00	0,00	15.407,74
B4	651.178,83	11.780,63	3.649,78	666.609,24
B5	30.816,53	3.074,51	208,66	34.099,70
B6	15.702,81	268,43	44,88	16.016,12
B8	3.892,62	0,00	0,00	3.892,62
B9	174.061,69	6.271,49	496,16	180.829,34
C1	0,00	0,00	0,00	0,00
C2	- 9.268.642,05	- 471.654,46	- 162.059,93	- 9.902.356,44
C3	0,00	0,00	0,00	0,00
C4	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	**- 8.872.945,61**	**- 336.753,83**	**- 131.292,31**	**- 9.340.991,75**

Sous-Partie C2: - 9.902.356,44 €

- Fin de la liquidation des montants liés à la révision du BMF 2011 - 2012

4.8 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS 2019

4.8.1 CHARGES EXCEPTIONNELLES 2019

CODE	CHARGES	MONTANTS
660	Amortissements exceptionnels	€ -
662	Provisions pour risques et charges exceptionnels	€ -
663	Moins-value sur réalisation d'actifs immobilisés	€ 3.753,68
664	Autres charges exceptionnelles	€ 300,00
666	Charges exceptionnelles	€ 0,05
669	Charges relatives aux exercices antérieurs	€ 1.602.128,10
TOTAL		**€ 1.606.181,83**

CODE	DÉTAIL DES CHARGES RELATIVES AUX EXERCICES ANTÉRIEURS	MONTANTS
6690	Approvisionnements relatifs aux exercices antérieurs	€ 332.524,64
6691	Services et fournitures relatifs aux exercices antérieurs	€ 766.337,41
6692	Rémunérations et charges sociales relatives aux exercices antérieurs	€ 269.973,26
6693	Amortissements relatifs aux exercices antérieurs	€ -
6694	Autres charges d'exploitation relatives aux exercices antérieurs	€ 232.087,28
6695	Charges financières sur exercices antérieurs	€ 1.205,51
6699	Autres charges relatives aux exercices antérieurs	€ -
TOTAL		**€ 1.602.128,10**

4.8.2 PRODUITS EXCEPTIONNELS 2019

CODE	PRODUITS	MONTANTS
760	Reprise d'amortissement	€ -
762	Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnelles (litige)	€ -
763	Plus-value sur réalisation d'actifs immobilisés	€ 41.155,61
764	Autres produits exceptionnels	€ 7.404,00
768	Autres produits exceptionnels	€ 0,02
769	Produits relatifs aux exercices antérieurs	€ 4.303.694,13
TOTAL		**€ 4.352.253,76**

CODE	DÉTAIL DES PRODUITS RELATIFS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS	MONTANTS
7690	Produits facturation relatifs aux exercices antérieurs	€ 242.013,88
7691	Rattrapages relatifs aux exercices antérieurs	€ 265.624,35
7692	Rémunérations et charges sociales relatives aux exercices antérieurs	€ 753.812,47
7693	Reprise s/amortissements antérieurs	€ 11.461,41
7694	Recettes relatives aux exercices antérieurs	€ 314.795,19
7695	Ristournes relatives aux exercices antérieurs	€ 13.343,15
7697	Produits exercices antérieurs (rétrocessions)	€ -
76990	Autres produits relatifs aux exercices antérieurs	€ 231.087,59
76991	Rattrapages relatifs aux exercices antérieurs (BMF)	€ 2.471.556,09
TOTAL		**€ 4.303.694,13**

Les tableaux ci-dessus correspondent aux soldes comptables avant retraitement des comptes réciproques.

4.9 RÉDUCTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS 2019

CODE	RÉDUCTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS 2019	MONTANTS
630	Amortissements	€ 22.103.076,07
631/4	Réductions de valeur sur actifs circulants	€ 96.514,84
635	Provisions pour risques et charges	€ -1.185,83
636/7	Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	€ 3.335.087,35
TOTAL		**€ 25.533.492,43**

4.10 DÉTAIL DES PROVISIONS 2019

NATURE	COMPTE	SOLDE 31.12.2018	UTILISATIONS 2019	DOTATION 2019	REPRISE 2019	SOLDE 31.12.2019
Provisions pour pensions et obligations similaires	160	€ 2.377.927,57	€ -	€ -	€ -	€ 2.377.927,57
Provisions pour arriérés de rémunérations	163	€ 1.231.448,08	€ -	€ -	€ -	€ 1.231.448,08
Provisions pour autres risques et charges	164	€ 20.270.215,19	€ -644.571,67	€ 3.978.473,19	€ -	€ 23.604.116,71
SOUS-TOTAL CLASSE 16		**€ 23.879.590,84**	**€ -644.571,67**	**€ 3.978.473,19**	**€ -**	**€ 27.213.492,36**
Réductions de valeurs sur créances commerciales	409	€ 7.193.437,23	€ -1.002.206,17	€ 1.121.332,07	€ -22.611,06	€ 7.289.952,07
Réduction de valeur sur autres créances	419	€ 36.640,77	€ -	€ -	€ -	€ 36.640,77
Pécules de vacances	456	€ 8.398.833,32	€ -9.097.420,11	€ 9.085.192,83	€ -	€ 8.386.606,04
SOUS-TOTAL CLASSE 4		**€ 15.628.911,32**	**€ -10.099.626,28**	**€ 10.206.524,90**	**€ -22.611,06**	**€ 15.713.198,88**
TOTAL		**€ 39.508.502,16**	**€ -10.744.197,95**	**€ 14.184.998,09**	**€ -22.611,06**	**€ 42.926.691,24**

© D. Castronovo

CHAPITRE 5

POINTS COMPLÉMENTAIRES

VIVALIA détient une part sociale au capital de Idelux Projets Publics (25 €) et une part B au capital de l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (3,71 €).

VIVALIA ne détient pas de succursale.

Evénement intervenu après la clôture susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels de l'exercice 2019 :
Les rattrapages positifs relatifs aux exercices 2013 et 2014 ne sont pas enregistrés sur l'exercice 2019 en produits exceptionnels dans la rubrique « produits afférents aux exercices antérieurs ».

Le montant global estimé est de l'ordre de 10,3 millions d'euros, la liquidation (paiement) de cette révision du BMF 2013 et 2014 par le SPF Santé n'est pas encore effective.

Aucun autre événement intervenu après la clôture des comptes n'est susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels de l'exercice 2019.

CHAPITRE 6

BILAN SOCIAL CONSOLIDÉ

BILAN SOCIAL

établi selon le MODELE COMPLET

MENTION DES MONTANTS EN UNITES D'EUROS

Dénomination: VIVALIA

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse : Chaussée de Houffalize, 1

Code postal : 6600

Commune : BASTOGNE

Numéro d'entreprise[6] : 0214567166

Description de l'activité principale de l'entreprise : Secteur hospitalier

Bilan social relatif à l'exercice comptable qui couvre la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Responsable de l'entreprise à contacter

Nom : BINAME Michel

Téléphone : 061/240 330

Téléfax : 061/240 346

Adresse e-mail : biname.michel@vivalia.be

Signature pour l'entreprise :

M. BINAME
Directeur des Ressources Humaines

[6] Ou numéro d'inscription auprès de la Centrale des Bilans. Ce numéro doit être repris dans le coin supérieur gauche de chaque page dans la case réservée à cet effet.

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1.579,90	412,65	1.167,25
Temps partiel	1002	2.157,00	121,92	2.035,08
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	2.970,85	493,29	2.477,56
Nombre effectif d'heures prestées				
Temps plein	1011	2.801.662,87	786.707,07	2.014.955,80
Temps partiel	1012	2.546.245,60	155.472,54	2.390.773,06
Total	1013	5.347.908,47	942.179,61	4.405.728,86
Frais de personnel				
Temps plein	1021	93.547.892,19	28.766.140,54	64.781.751,65
Temps partiel	1022	84.677.689,02	5.186.155,83	79.491.533,19
Total	1023	178.225.581,21	33.952.296,37	144.273.284,84
Montant des avatanges accordés en sus du salaire	1033	0,00	0,00	0,00

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	2.982,25		
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	5.373.046,08		
Frais personnel	1023	174.734.167,76		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0,00		

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL (SUITE)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	1.589	2.149	2.935,37
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1.439	1.940	2.667,26
Contrat à durée déterminée	111	98	133	167,15
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0,00
Contrat de remplacement	113	52	76	100,96
Par sexe				
Hommes	120	402	123	476,09
de niveau primaire	1200	45	21	58,45
de niveau secondaire	1201	139	44	164,32
de niveau supérieur non universitaire	1202	171	45	199,92
de niveau universitaire	1203	47	13	53,40
Femmes	121	1.187	2.026	2.459,28
de niveau primaire	1210	95	202	217,42
de niveau secondaire	1211	408	811	901,38
de niveau supérieur non universitaire	1212	581	912	1.173,34
de niveau universitaire	1213	103	101	167,14
Par categorie professionnelle				
Personnel de direction	130	10	0	10,00
Employés	134	1.359	1.872	2.538,38
Ouvriers	132	220	277	386,99
Autres	133	0	0	0,00

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	1,5873	19,0667
Nombre d'heures effectivement prestées	151	3.151,99	32.189,50
Frais pour l'entreprise	152	154.204,20	608.208,57

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTREES Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	487	2.011	1.205,37
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	209	149	303,18
Contrat à durée déterminée	211	174	1.700	696,34
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212	0	0	0
Contrat de remplacement	213	104	162	205,85

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
SORTIES Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	498	2.041	1.213,50
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	174	196	285,26
Contrat à durée déterminée	311	199	1.676	696,86
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312	0	0	0
Contrat de remplacement	313	125	169	231,38
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	34	57	70,42
Prépension	341	0	0	0
Licenciement	342	2	3	4,00
Autre motif dont:	343	462	1.981	1.139,08
le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350	0	0	0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE.

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	199	5811	1.449
Nombre d'heures de formations suivies	5802	4.388,24	5812	27.737,63
Coût net pour l'entreprise	5803	205.789,30	5813	1.294.260,07
dont coût brut directement lié aux formations	58031	0	58131	0
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	0	58132	0
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	0	58133	0
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	0	5831	0
Nombre d'heures de formations suivies	5822	0	5832	0
Coût net pour l'entreprise	5823	0	5833	0
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	0	5851	0
Nombre d'heures de formations suivies	5842	0	5852	0
Coût net pour l'entreprise	5843	0	5853	0

© D. Castronovo

CHAPITRE 7

RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Vivalia SCSCRL
Chaussée de Houffalize, 1
6600 Bastogne
214.567.166

RAPPORT ANNUEL 2019 DU COMITE DE REMUNERATION DE L'INTERCOMMUNALE VIVALIA (ART. L 1523-17 § 2 CDLD).

1. Préambule.

L'Intercommunale VIVALIA a été constituée le 21 octobre 2008 par un processus de fusion-absorption et un apport d'activités. Elle résulta de la fusion entre les AIOMS des arrondissements d'Arlon-Virton, l'AIOMS de l'Ardenne, l'AIOMS de la Haute Lesse, l'AIOMS de l'Arrondissement de Bastogne et l'AIOMS IFAC et l'apport, par la Province de Luxembourg, d'une de ces branches d'activité, à savoir le Centre Universitaire Psychiatrique La Clairière. Sont associées les 44 communes luxembourgeoises, 3 communes namuroises et les Provinces de Luxembourg et de Namur.

Suite au processus de fusion/absorption de 2008, co-habitent au sein de Vivalia 7statuts administratifs et pécuniaires.

Pour les rémunérations du personnel de direction, dans le cadre de leurs responsabilités transversales, il leur est appliqué les statuts administratif et pécuniaire de VIVALIA (les principes généraux du RGB étant également de mise) ainsi que le Règlement de travail (???) pour ce qui concerne les primes de garde.

Ces statuts et règlement de travail ont fait l'objet de décisions préalables du Conseil d'administration, ayant préalablement fait l'objet du processus de Concertation et de Négociation Syndicale.

Pour répondre aux exigences de l'art. L 1523-17 § 2 du CDLD, le Comité de rémunération a arrêté son rapport annuel 2019.

Pour rappel, la nouvelle rédaction de l'article pré-cité est la suivante :

> *§2. Le comité de rémunération émet, après en avoir informé le conseil d'administration, des recommandations à l'assemblée générale pour chaque décision relative aux jetons de présence, aux éventuelles indemnités de fonction et à tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du comité d'audit.*

Il établit annuellement et approuve un rapport d'évaluation écrit portant sur la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de la rémunération.

Il émet des recommandations au Conseil d'administration.

Il propose au conseil d'administration, une justification circonstanciée des rémunérations autres que les simples jetons de présence

.

Ce rapport est transmis au conseil d'administration et est annexé au rapport de gestion établi par les administrateurs en vertu de l'article L1523-16, alinéa 4.

2. La composition du Comité de rémunération au 25 juin 2019

Le Comité de rémunération était composé comme suit à partir **du 25 juin 2019** : MM. Denis COLLARD, Elie DEBLIRE, Roland DEOM, Michel JACQUET et Annick VAN DEN ENDE.

3. Les dates des réunions en 2019.

Le Comité de rémunération ne s'est pas réuni en 2019.

4. La politique globale de rémunération de l'Intercommunale VIVALIA.

En 2019, étant donné le contexte précité, la politique globale de rémunération de 2018 a été maintenue dans les lignes directrices définies antérieurement sans nouvelle analyse de quelle que nature que ce soit.

En la matière de rémunération, il y a lieu de distinguer les membres des organes de gestion et les membres des fonctions de direction.

4.1. La politique de rémunération à l'égard des membres des organes de gestion.

La politique de rémunération est le respect « sensu stricto » des dispositions du CDLD et de l'annexe du dit CDLD en matière de rémunération des Présidence, Vice-Présidence, administrateurs et observateur.

Les critères de l'annexe 1 pris en compte étaient les suivants :

Critères suivant annexe 1er du CDLD, fixant les plafonds applicables en matière de rémunération et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés – Article 5311-1, §6,

1) Population.

Province de Luxembourg : 282.946 habitants
Communes de Rochefort, Somme-Leuze et Vresse/s/Semois : 20.777 habitants
Total : 307.299 habitants
Score = 0,75 :

2) Chiffre d'affaires.

Comptes 70 à 74 exercice social 2019 : 384.138.399,56 €
Score = 1

3) Personnel occupé en ETP.

Situation au 31.12.2017 (code 1003 du bilan social consolidé) : 2.970,85 ETP
Score = 1

Score total et plafond.
2,75 → 17.140,41 €

4.2. La politique de rémunération à l'égard des membres des fonctions de direction.

Les décisions, prises lors des engagements ou prolongations de décisions, ont été prises directement par le Conseil d'administration, conformément aux statuts administratif et pécuniaire, au Règlement de travail et aux Car, GSM et PC policies, lesquels ont été soumis préalablement à la Concertation et Négociation syndicale ainsi qu'à l'approbation du Service Public de Wallonie.

Ces rémunérations tiennent compte du caractère transversal des dites fonctions et du fait que notre Intercommunale a été constituée en 2008 aux fins de créer, d'acquérir, de gérer et d'exploiter sur le territoire de ses associés, des institutions médico-sociales, telles que cliniques, maternités, centres de santé, homes pour personnes âgées ou pour enfants, institutions pour enfants handicapés et centres d'accueil ainsi que d'organiser et gérer tout service s'occupant au sens large d'assistance et de soins extra-hospitaliers.

VIVALIA développe des activités principalement liées à son core-business hospitalier mais également des activités complémentaires dans ses secteurs de l'Aide Médicale Urgente, de la Prise en Charge de la Personne Agée et de l'Extra-Hospitalier.

Les activités décrites ci-avant se répartissent dans 6 sites hospitaliers, 1 polyclinique, 4 maisons de repos et maisons de repos et de soins pour personnes âgées, 1 maison de soins psychiatriques et 1 ASBL d'habitations protégées.

Ces institutions comptent 1190 lits hospitaliers agréés, 410 en MRPA/MRS, 16 places en habitations protégées et 30 lits en maison de soins psychiatriques, emploient 3738 personnes et s'adjoignent les services d'environ 400 médecins spécialisés et 150 paramédicaux indépendants.

Les investissements réalisés en 2019 sous la forme de marchés publics était de 58.723.608,32 €.

Ci-après, quelques chiffres représentatifs, issus des bilans et comptes annuels 2019 et 2018.

Année	2019	2018
ETP personnel (1003)	2970,85	2982,25
Rémunérations et charges sociales (62)	178.206.108,11 €	174.734.167,76 €
Chiffre d'affaires (70)	361.905.204,09 €	344.952.844,94 €
Actifs immobilisés (20/28)	217.931.773,59 €	223.327.802,13 €
Actifs circulants (29/58)	177.315.144,07 €	174.859.420,07 €
Capital (10)	53.859.350,00 €	53.859.350,00 €

5. La pertinence des rémunérations et de tout autre avantage éventuel, pécuniaire ou non.

5.1. *La présidence et la vice-présidence, les administrateurs et l'observateur.*

Le régime des indemnités de fonction, et non pas celui des jetons de présence, se justifie par la participation de la Présidente et du Vice-Président à des réunions autres que les Conseil d'administration, dans le cadre de la Loi des Hôpitaux, des décrets de la Région Wallonne en matière de gestion des MR/MRS, de la concertation et de la négociation syndicale et des jurys d'examens.

5.2. *Les administrateurs.*

L'octroi d'un jeton de présence, identique au jeton attribué aux Conseillers provinciaux, à un administrateur pour sa participation aux réunions de conseil d'administration se justifie par son investissement nécessaire et le travail réalisé liés aux activités gérées par VIVALIA. Ils bénéficient également du remboursement des frais de déplacement suivant l'AM en vigueur.

5.3. *L'observateur.*

Il y a lieu de mentionner qu'un observateur ne percevra pas de jeton de présence ni de remboursement de frais de déplacement alors que ces obligations sont pour le moins identiques à celle d'un administrateur hormis la capacité décisionnelle.

5.4. *Les membres des fonctions de direction.*

Comme déjà précisé, les échelles de traitement sont celles de la RGB.

Les primes de transversalité sont liées à une expertise spécifique, une responsabilité dans le cadre du projet d'entreprise et l'exercice d'une fonction transversale.

Les packs mobilité et communication octroyés sont justifiés par la dispersion des institutions de VIVALIA sur tout le territoire de la Province de Luxembourg, et les déplacements vers les diverses autorités publiques et organismes divers.

Les indemnités de garde octroyées au Directeur général et aux Directeurs généraux adjoints sont justifiées par leur disponibilité obligatoire en tant que Directeur général des hôpitaux et coordinateurs de sites.

Il s'agit là de la particularité de notre Intercommunale de soins de santé, à savoir l'application des dispositions de la Loi des hôpitaux et des Décrets de la Région Wallonne réglementant les MR/MRS.

Conformément au mandat de gestion, passé entre le conseil d'administration et les membres du CODIR (comité de direction), ces derniers participent aux réunions des organes.

Le mandat de gestion a fait l'objet d'une évaluation positive en juin 2019, mandat de gestion qui se terminait le 30 juin 2019.

Au 31 décembre 2019, il n'y avait pas de nouveau mandat de gestion mis en palace. C'est pour cette raison que les délégations de signature du mandat 2017-2019 ont été maintenues.

6. Les recommandations.

Il appartiendra aux membres du Comité de rémunération, après renouvellement des organes de gestion lors de l'assemblée générale du 25 juin 2019, de proposer les recommandations utiles pour l'octroi de jetons de présence et rémunérations des membres des organes de gestion pas mis en place à l'heure actuelle, et cela pour application à partir du 1er janvier 2020.

Ainsi fait à Bastogne, le 18 mai 2020

La Présidente du Comité de rémunération

Annick van den Ende

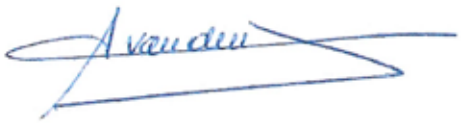

CHAPITRE 8

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vivalia
Votre santé, notre quotidien

Vivalia SCSCRL
Chaussée de Houffalize, 1
6600 Bastogne
214.567.166

RAPPORT DE REMUNERATION 2019 DE L'INTERCOMMUNALE VIVALIA (ART. L 6421-1 du CDLD).

L'Intercommunale VIVALIA a été constituée le 21 octobre 2008 par un processus de fusion-absorption et un apport d'activités. Elle résulta de la fusion entre les AIOMS des arrondissements d'Arlon-Virton, l'AIOMS de l'Ardenne, l'AIOMS de la Haute Lesse, l'AIOMS de l'Arrondissement de Bastogne et l'AIOMS IFAC et l'apport, par la Province de Luxembourg, d'une de ces branches d'activité, à savoir le Centre Universitaire Psychiatrique La Clairière. Sont associées les 44 communes luxembourgeoises, 3 communes namuroises et les Provinces de Luxembourg et de Namur.

Elle a été mise en place aux fins de créer, d'acquérir, de gérer et d'exploiter sur le territoire de ses associés, des institutions médico-sociales, telles que cliniques, maternités, centres de santé, homes pour personnes âgées ou pour enfants, institutions pour enfants handicapés et centres d'accueil ainsi que d'organiser et gérer tout service s'occupant au sens large d'assistance et de soins extra-hospitaliers. L'Intercommunale VIVALIA développe des activités principalement liées à son core business hospitalier mais également des activités complémentaires dans ses secteurs de l'Aide Médicale Urgente, de la Prise en Charge de la Personne Agée et de l'Extra-Hospitalier.

Les activités décrites ci-avant se répartissent dans 6 sites hospitaliers, 1 polyclinique, 4 maisons de repos et maisons de repos et de soins pour personnes âgées, 1 maison de soins psychiatriques et 1 ASBL d'habitations protégées. Ces institutions comptent 1190 lits hospitaliers agréés, 410 en MRPA/MRS, 16 places en habitations protégées et 30 lits en maison de soins psychiatriques, emploient 3738 personnes et s'adjoignent les services d'environ 400 médecins spécialisés et 150 paramédicaux indépendants.
Les investissements réalisés en 2019 sous la forme de marchés publics était de 58.723.608,32 €.

Ci-après, quelques chiffres représentatifs, issus des bilans et comptes annuels 2019 et 2018.

Année	2019	2018
ETP personnel (1003)	2970,85	2982,25
Rémunérations et charges sociales (62)	178.206.108,11 €	174.734.167,76 €
Chiffre d'affaires (70)	361.905.204,09 €	344.952.844,94 €
Actifs immobilisés (20/28)	217.931.773,59 €	223.327.802,13 €
Actifs circulants (29/58)	177.315.144,07 €	174.859.420,07 €
Capital (10)	53.859.350,00 €	53.859.350,00 €

Pour répondre aux exigences de l'art. L 6421-1 du CDLD, le Conseil d'administration a arrêté son Rapport de rémunération 2019.

Pour rappel, l'article ci-avant cité précise :

(Titre II – Relevé des jetons, rémunérations et avantages en nature des organismes locaux et supralocaux- Décret du 29 mars 2018, art. 70)
***(Art. L6421-1.** §1er. (…) - Décret du 17 juillet 2018, art. 440bis) le principal organe de gestion de l'intercommunale, des sociétés à participation publique locale significative, de l'association de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, de la société de logement de service public, de l'A.S.B.L. communale ou provinciale, de la régie communale ou provinciale autonome, de l'association de projet ou de tout autre organisme supralocal établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.*
Ce rapport contient les informations, individuelles et nominatives, suivantes:
1° les jetons de présence, les éventuelles rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du comité d'audit, en fonction de leur qualité d'administrateur titulaire d'un mandat originaire ou non élu, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ou du bureau exécutif ou du comité d'audit, ainsi que la justification du montant de toute rémunération autre qu'un jeton de présence au regard du rôle effectif du président, vice-président, ou au membre du bureau exécutif au sein de l'intercommunale;
2° les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux titulaires des fonctions de direction;
3° la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquelles l'institution détient des participations directes ou indirectes, ainsi que les informations relatives aux rémunérations liées à ces mandats;
4° pour le titulaire de la fonction dirigeante locale, la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquels l'intercommunale détient des participations directement ou indirectement, ainsi que la rémunération annuelle perçue pour chacun de ces mandats;
5° la liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution.
Ce rapport est adopté par le principal organe de gestion et mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale du premier semestre de chaque année et fait l'objet d'une délibération. À défaut, l'assemblée générale ne peut pas se tenir. Ce rapport est annexé au rapport annuel de gestion établi par les administrateurs.
Le rapport est établi conformément au modèle fixé par le Gouvernement.
(§ 2. Le conseil communal, provincial ou de C.P.A.S. établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent par les mandataires et les personnes non élues.
Ce rapport contient les informations, individuelles et nominatives, suivantes:
1° les jetons de présence, les éventuelles rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux mandataires et aux personnes non élues;
2° la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquelles l'institution détient des participations directes ou indirectes, ainsi que les informations relatives aux rémunérations liées à ces mandats;
3° la liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution.
Ce rapport est adopté au plus tard le 30 juin. Il est adopté en séance publique du conseil communal ou provincial.

Le rapport est établi conformément au modèle fixé par le Gouvernement.- inséré par décret du 17 juillet 2018, art. 440bis).

Le Comité de rémunération, pour sa part, a établi son rapport annuel 2019 conformément à l'article L1523-17§2.

1. Les dates des réunions des organes en 2019.

Le Conseil d'administration s'est réuni les : 22/01 – 19/02 – 19/03 – 23/04 - 21/05 – 25/06 – 16/07 – 30/07 – 20/08 – 10/09 – 22/10 – 12/10 – 12/11 et 10/12.

2. Les participations des membres aux organes de gestion.

Les participations des administrateurs aux réunions (exprimées en %) du Conseil d'administration

CARRIER Jean-Marie, Président[1] , membre du CA : 100
DEOM Roland, Vice-président, membre du CA : 100
PIRARD Pierre, membre des CA : 64
BONNET Coralie, membre du CA : 77
BONTEMPS Philippe, membre du CA : 100
COLLARD Denis, membre du CA : 86
COLLIN René, membre du CA : 100
CORNET Marianne, membre du CA : 71
DE MUL Stéphane, membre du CA : 100
DEBLIRE Elie, membre du CA : 86
DENIS Thimothé, membre du CA : 100
GILLARD Dominique, membre du CA : 100
HEYARD Nathalie, membre du CA : 71
JACQUET Michel, membre du : 71
KINARD François, membre du CA : 57
MEYER Jean-Marie, membre du CA : 93
MITRI Kamal, membre du CA : 93
MOUZON Christoph, membre du CA : 86
PETRE Brigitte, membre du CA : 86
PIERARD Jean-François, membre du CA : 43
RAMLOT Carmen, membre du CA : 0
REMY Marielle, présidente [2], membre du CA : 100
STAES Michel, membre du CA : 43
THEODORE Sylvie, membre du CA : 86

[1] Jusqu'au 25 juin 2019
[2] Depuis le 25 juin 2019

VANDENENDE Annick, membre du CA : 86
WAUTHOZ Vincent, membre du CA : 93

3. Les autres instances.

Le Bureau de coordination s'est réuni les : 08/01 – 05/02 – 05/03 – 11/04 – 09/05 – 06/06 – 02/07 – 25/07 - 29/08 – 08/10 – 22/10 – 29/10 et 28/11.

4. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction de tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion.

4.1. *La Présidence et la Vice-présidence*

Le montant global des indemnités de fonction octroyées à la Présidence et à la Vice-présidence de VIVALIA était de 51.199,68 euros pour 99.744,66 euros en 2018.

En 2019, les frais des déplacements de la Présidence et de la Vice-présidence étaient de 6.392,90 euros (12.362,72 euros en 2018) dans le cadre de leurs participations aux réunions d'Assemblée générale, Conseil d'administration, Comité d'audit, Bureau de coordination, Comité de négociation et de concertation syndicale, Comité de concertation Bien Etre au travail, COSTRAT, CPCGMH, Jurys d'examens, ….

Un montant de 269,60 euros a été remboursé à la Présidence pour frais de représentation, pour 113,00 euros en 2018.

Les détails sont repris ci-après (nom, fonction, indemnités, frais déplacement, frais de représentation, total) :

CARRIER Jean-Marie, Président[3] : 14.222,13 – 4.067,32 – 0 – 18.289,45
DEOM Roland, Vice-président : 21.942,72 – 2.325,58 – 0 - 24.268,30
REMY Marielle, Présidente[4] : 15.034,83 – 0 – 269,60 – 15.304,43

4.2. *Les administrateurs.*

[3] Jusqu'au 25 juin 2019
[4] A partir du 25 juin 2019

Le montant global des jetons de présence[5] revenant aux administrateurs (trices) était de 42.245,48 euros pour les réunions de Conseil d'administration, pour 39.438,46 euros en 2018.

Le montant total des remboursements des frais kilométriques[6] a été de 6.748,51 euros pour 6.219, 03 euros en 2019.

Les détails sont repris ci-après :

BONNET Coralie, membre du CA : 2.346,96 – 349,02 – 2.695,98
BONTEMPS Philippe, membre du CA : 2.987,06 – 972,33 – 3.959,39
COLLARD Denis, membre du CA : 2.560,33 – 267,27 – 2.827,60
COLLIN René, membre du CA : 640,08 – 125,82 – 765,90
CORNET Marianne, membre du CA : 853,44 – 83,14 – 936,58
DE MUL Stéphane, membre du CA : 2.987,06 – 726,41 – 3.713,47
DEBLIRE Elie, membre du CA : 2.773,70 – 835,41 – 3.609,11
DENIS Thimothé, membre du CA : 2.987,06 – 308,06 – 3.295,12
GILLARD Dominique, membre du CA : 1.706,89 – 343,63 – 2.050,52
HEYARD Nathalie, membre du CA : 0 – 0 - 0
JACQUET Michel, membre du CA : 2.133,61 – 585,79 – 2.719,40
KINARD François, membre du CA : 853,44 – 77,24 – 930,68
MEYER Jean-Marie, membre du CA : 2.560,34 – 289,00 – 2.849,34
MITRI Kamal, membre du CA : 2.560,34 – 226,23 – 2.786,57
MOUZON Christoph, membre du CA : 2.560,33 – 311,47 – 2.871,80
REMY Marielle, membre du CA : 1.066,81 – 0 – 1.066,81
PETRE Brigitte, membre du CA : 1.280,16 – 145,67 – 1.425,83
PIRARD Pierre, membre du CA : 1.920,24 - 223,10 – 2.143,34
PIERARD Jean-François, membre du CA : 213,36 – 29,59 – 242,95
RAMLOT Carmen, membre du CA : 0 – 0 – 0
STAES Michel, membre du CA : 640,08 – 111,48 – 751,56
THEODORE Sylvie, membre du CA : 1.493,52 – 162,12 – 1.655,64
VANDENENDE Annick, membre du CA : 2.560,34 – 311,88 – 2.872,22
WAUTHOZ Vincent, membre du CA : 2.773,69 – 263,85 – 3.037,54

5. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

5.1. La rémunération (hors charges patronales) et avantages du Directeur général s'élève à 164.587,84 €, se décomposant comme suit :

[5] Sur base de l'arrêté royal du 18 janvier 1965 portant réglementation générale en matière de frais de parcours. Adaptation du montant de l'indemnité kilométrique et modifications ultérieures.montant brut annuel indexé du jeton de présence est de 213,36 euros (base 125 euros)

Total rémunération annuelle	158.696,16 €
Total avantages extra légaux[7]	5.891,68 €
Total général	164.587,84 €

5.2. Les rémunérations (hors charges patronales) et avantages des autres membres salariés du CODIR s'élèvent à 582.259,35 €, se décomposant comme suit :

Total rémunérations annuelles	563.345,90 €
Total avantages extra légaux[8]	18.913,45 €
Total général	582.259,35 €

Les détails des autres membres salariés du CODIR sont repris ci-après (rémunération annuelle, avantages extra légaux, total général) :

BINET Olivier, Directeur général adjoint : 133.607,89 – 3.942,76 – 137.550,65
LESPAGNARD Bertrand, Directeur général adjoint : 133.607,89 – 5.449,22 – 139.057,11
LOUIS Laure-Anne, Directeur administratif et financier : 67.200,58 – 4.090,21 – 71.290,79
LEROY Bénédicte, Directrice des soins infirmiers : 128.858,30 – 1.904,18 – 130.762,48
FRENAY Martine, Directrice qualité et stratégie : 100.071,24 – 3.527,08 – 103.598,32

5.3. Le Directeur général aux affaires médicales, membre du CODIR, est conventionné avec Vivalia. Le montant annuel des indemnités est de 266.508,24 €, dont détail ci-après :

NEUBERG Didier, Directeur général aux affaires médicales : 266.508,24 - 0 – 266.508,24

Ainsi fait à Bastogne, le 26 mai 2020

Marielle REMY

Présidente de VIVALIA

[7] Càd les avantages de toute nature et les avantages extralégaux (chèque repas, ...)

[8] Càd les avantages de toute nature et les avantages extralégaux (chèque repas, ...)

CHAPITRE 9

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE COOPERATIVE « VIVALIA » POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la SC « VIVALIA » (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du collège des commissaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaires par l'assemblée générale du 25 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant un exercice consécutif.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion avec réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 395.246.917,66 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 707.895,58.

À notre avis, sous réserve de l'incidence du point mentionné dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion avec réserve

Lors de chaque clôture comptable, les rattrapages relatifs au budget des moyens financiers des hôpitaux sont estimés selon les règles en vigueur. Suite à la réception en 2019 et début 2020 des révisions définitives relatives au budget des moyens financiers pour les exercices 2013 et 2014, nous avons constaté que des rattrapages positifs n'ont pas été enregistrés comme ils auraient dû l'être en produits exceptionnels à la rubrique « produits afférents aux exercices antérieurs » à concurrence d'un montant global de l'ordre de € 10.370.233,44.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion avec réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le point des comptes annuels qui décrit les incertitudes liées à la détermination des montants de rattrapage qui constituent une des particularités du secteur hospitalier, et dont le solde net à payer (codes 403 de l'actif et 443 du passif) pour l'exercice et les exercices antérieurs, s'élève à un montant de € 9.287.520,56. Les soldes à récupérer et à rétrocéder sont estimés, à la clôture de chaque exercice, sur la base des dispositions réglementaires légales et des mesures de financement connues. Il existe néanmoins une marge d'interprétation inhérente à ce genre d'estimations et en conséquence il ne nous est pas possible de nous prononcer sur leurs montants. Ces calculs devront être corroborés par le document officiel du SPF Santé Publique qui sera adressé ultérieurement à l'institution, à la suite de la révision définitive des années concernées.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport de commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport de commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés, du Code des sociétés et des associations à partir du 1er janvier 2020 et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Nos cabinets de révision n'ont pas effectué de mission incompatible avec le contrôle légal des comptes annuels et sont restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de ce mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, à l'exception de ce qui est signalé dans la première partie de ce rapport, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, en particulier par la loi sur les hôpitaux du 07 août 1987 (coordonnée par l'Arrêté Royal du 10 juillet 2008) et par l'Arrêté Royal du 29 juillet 2019 modifiant l'Arrêté Royal du 19 juin 2007 relatif aux comptes annuels des hôpitaux.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise par ailleurs en violation des statuts, du Code des sociétés ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et des associations.

Le Collège des Commissaires
Le 26 mai 2020

SRL « APH AUDIT »
Commissaire
Représentée par Valérie PITON
Réviseur d'Entreprises

SA « ACF AUDIT BELGIUM »
Commissaire
Représentée par Stéphan MOREAUX
Réviseur d'Entreprises

BUSINESS

CHAPITRE 10

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION

ORGANIGRAMME DES ORGANES DÉCISIONNELS ET COMITÉS

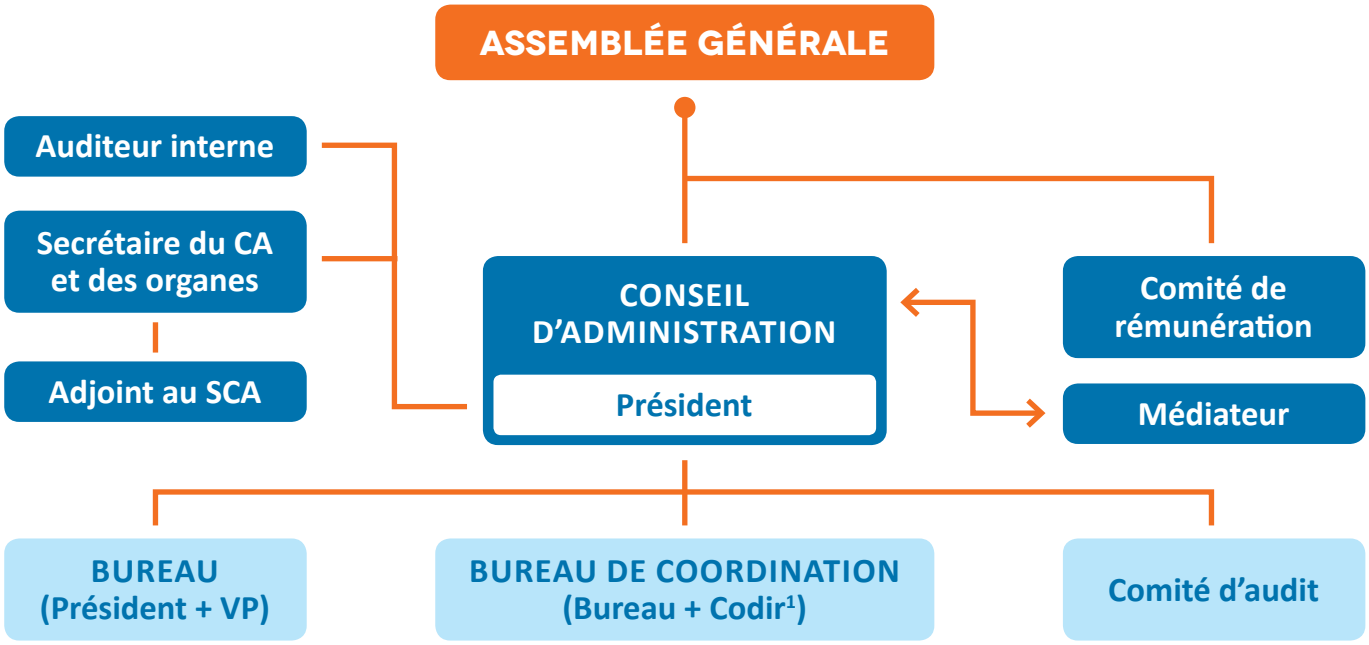

[1] Codir : DG, DGAM, DGA-Pôle EH, DGA-Pôle Op., DSI, DAF, DQS

ORGANIGRAMME DU MANAGEMENT

- Direction Juridique
- Direction SIPP
- Direction Communication
- Attachée direction

Cet organigramme est d'application depuis janvier 2016.

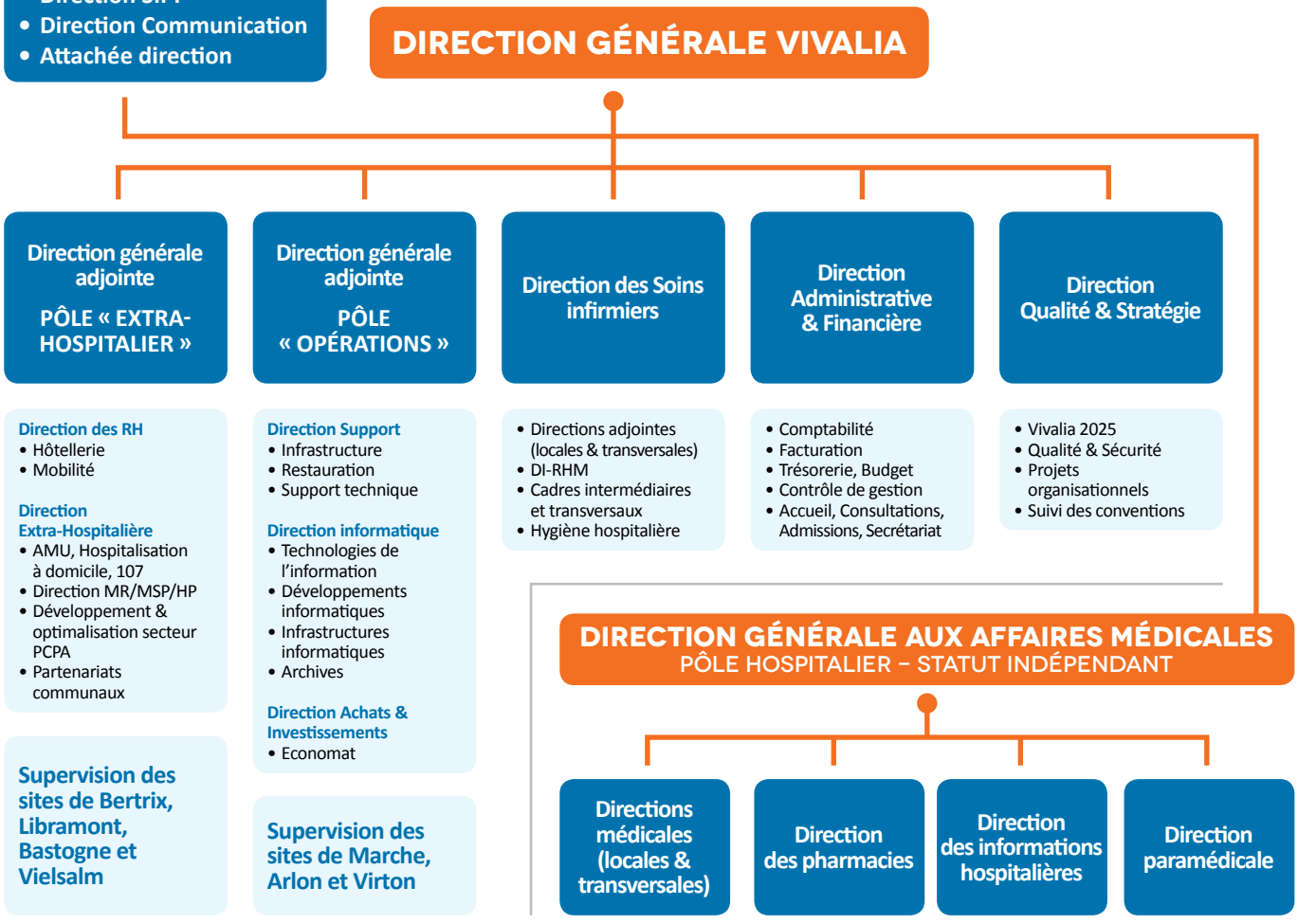

CHAPITRE 11

PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

11.1 PROJECTIONS FINANCIÈRES MESURES STRUCTURELLES INTÉGRÉES

	VIVALIA					
	PFA2020	B2021	B2022	B2023	B2024	B2025
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2.742.040,66	3.007.874,96	2.701.587,86	2.792.559,02	2.685.938,65	2.524.704,08
Résultat financier	-1.794.770,42	-2.133.953,90	-2.333.550,31	-2.576.053,03	-2.607.193,63	-2.471.991,77
RÉSULTAT COURANT	**947.270,25**	**873.921,06**	**368.037,55**	**216.505,99**	**78.745,02**	**52.712,31**
Résultat exceptionnel	0,00	-	-	-	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**947.270,25**	**873.921,06**	**368.037,55**	**216.505,99**	**78.745,02**	**52.712,31**

	PFA2020	B2021	B2022	B2023	B2024	B2025
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**2.742.040,66**	**3.007.874,96**	**2.701.587,86**	**2.792.559,02**	**2.685.938,65**	**2.524.704,08**
Dont : Produits d'exploitation	393.295.441,10	400.910.622,66	408.022.360,95	414.397.899,31	420.362.647,14	426.373.627,30
Charges d'exploitation	390.553.400,44	397.902.747,71	405.320.773,09	411.605.340,28	417.676.708,49	423.848.923,22
RÉSULTAT FINANCIER	-1.794.770,42	-2.133.953,90	-2.333.550,31	-2.576.053,03	-2.607.193,63	-2.471.991,77
Dont : Produits financiers	2.382.067,07	2.507.521,35	2.737.562,44	2.737.228,51	2.736.898,34	2.736.571,90
Charges financières	4.176.837,49	4.641.475,24	5.071.112,75	5.313.281,54	5.344.091,97	5.208.563,67
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Dont : Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	**947.270,25**	**873.921,06**	**368.037,55**	**216.505,99**	**78.745,02**	**52.712,31**

	SECTEUR HOSPITALIER					
	PFA2020	B2021	B2022	B2023	B2024	B2025
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4.951.046,49	5.092.695,98	4.803.451,51	4.437.038,88	3.976.305,34	3.692.077,19
Résultat financier	-1.841.887,64	-2.199.086,50	-2.460.878,25	-2.702.979,60	-2.733.722,09	-2.598.125,32
RÉSULTAT COURANT	**3.109.158,85**	**2.893.609,48**	**2.342.573,26**	**1.734.059,28**	**1.242.583,25**	**1.093.951,87**
Résultat exceptionnel	703,44	-	-	-	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**3.109.862,29**	**2.893.609,48**	**2.342.573,26**	**1.734.059,28**	**1.242.583,25**	**1.093.951,87**

	PFA2020	B2021	B2022	B2023	B2024	B2025
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**4.951.046,49**	**5.092.695,98**	**4.803.451,51**	**4.437.038,88**	**3.976.305,34**	**3.692.077,19**
Dont : Produits d'exploitation	368.989.104,60	375.108.848,87	381.041.782,92	386.642.358,27	391.930.588,28	397.368.941,42
Charges d'exploitation	364.038.058,11	370.016.152,89	376.238.331,41	382.205.319,39	387.954.282,95	393.676.864,23
RÉSULTAT FINANCIER	-1.841.887,64	-2.199.086,50	-2.460.878,25	-2.702.979,60	-2.733.722,09	-2.598.125,32
Dont : Produits financiers	1.612.088,75	1.527.895,15	1.548.284,40	1.548.294,70	1.548.304,88	1.548.314,94
Charges financières	3.453.976,39	3.726.981,66	4.009.162,65	4.251.274,30	4.282.026,97	4.146.440,27
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**703,44**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Dont : Produits exceptionnels	-391,42	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-1.094,86	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	**3.109.862,29**	**2.893.609,48**	**2.342.573,26**	**1.734.059,28**	**1.242.583,25**	**1.093.951,87**

	AMU					
	PFA2020	B2021	B2022	B2023	B2024	B2025
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1.140.514,29	-1.118.714,66	-1.094.028,95	-1.069.257,13	-1.044.403,58	-1.019.472,91
Résultat financier	-7.489,34	923,54	913,12	902,83	892,65	882,58
RÉSULTAT COURANT	**-1.148.003,63**	**-1.117.791,12**	**-1.093.115,83**	**-1.068.354,30**	**-1.043.510,94**	**-1.018.590,33**
Résultat exceptionnel	-703,44	-	-	-	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-1.148.707,07**	**-1.117.791,12**	**-1.093.115,83**	**-1.068.354,30**	**-1.043.510,94**	**-1.018.590,33**

	PFA2020	B2021	B2022	B2023	B2024	B2025
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-1.140.514,29**	**-1.118.714,66**	**-1.094.028,95**	**-1.069.257,13**	**-1.044.403,58**	**-1.019.472,91**
Dont : Produits d'exploitation	6.084.495,66	6.173.938,94	6.267.581,79	6.362.649,97	6.459.165,25	6.557.149,77
Charges d'exploitation	7.225.009,95	7.292.653,60	7.361.610,75	7.431.907,09	7.503.568,83	7.576.622,68
RÉSULTAT FINANCIER	-7.489,34	923,54	913,12	902,83	892,65	882,58
Dont : Produits financiers	934,07	923,54	913,12	902,83	892,65	882,58
Charges financières	8.423,41	-	-	-	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-703,44**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Dont : Produits exceptionnels	391,42	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	1.094,86	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	**-1.148.707,07**	**-1.117.791,12**	**-1.093.115,83**	**-1.068.354,30**	**-1.043.510,94**	**-1.018.590,33**

	SECTEUR PCPA					
	PFA2020	B2021	B2022	B2023	B2024	B2025
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-720.233,32	-799.709,04	-846.770,71	-419.688,33	-96.160,04	-4.035,85
Résultat financier	24.313,11	34.257,21	96.800,70	96.743,56	96.685,79	96.627,39
RÉSULTAT COURANT	**-695.920,21**	**-765.451,83**	**-749.970,01**	**-322.944,77**	**525,76**	**92.591,55**
Résultat exceptionnel	0,00	-	-	-	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-695.920,21**	**-765.451,83**	**-749.970,01**	**-322.944,77**	**525,76**	**92.591,55**

	PFA2020	B2021	B2022	B2023	B2024	B2025
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-720.233,32**	**-799.709,04**	**-846.770,71**	**-419.688,33**	**-96.160,04**	**-4.035,85**
Dont : Produits d'exploitation	17.532.933,13	18.744.133,95	19.810.223,86	20.470.634,95	21.030.732,55	21.485.039,80
Charges d'exploitation	18.253.166,45	19.543.842,99	20.656.994,56	20.890.323,28	21.126.892,59	21.489.075,65
RÉSULTAT FINANCIER	24.313,11	34.257,21	96.800,70	96.743,56	96.685,79	96.627,39
Dont : Produits financiers	738.750,80	948.750,80	1.158.750,80	1.158.750,80	1.158.750,80	1.158.750,80
Charges financières	714.437,69	914.493,59	1.061.950,10	1.062.007,24	1.062.065,01	1.062.123,41
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Dont : Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	**-695.920,21**	**-765.451,83**	**-749.970,01**	**-322.944,77**	**525,76**	**92.591,55**

	SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER					
	PFA2020	B2021	B2022	B2023	B2024	B2025
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-348.258,21	-166.397,33	-161.063,99	-155.534,40	-149.803,07	-143.864,35
Résultat financier	30.293,45	29.951,86	29.614,12	29.280,19	28.950,02	28.623,58
RÉSULTAT COURANT	**-317.964,76**	**-136.445,47**	**-131.449,87**	**-126.254,22**	**-120.853,05**	**-115.240,78**
Résultat exceptionnel	0,00	-	-	-	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-317.964,76**	**-136.445,47**	**-131.449,87**	**-126.254,22**	**-120.853,05**	**-115.240,78**

	PFA2020	B2021	B2022	B2023	B2024	B2025
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-348.258,21**	**-166.397,33**	**-161.063,99**	**-155.534,40**	**-149.803,07**	**-143.864,35**
Dont : Produits d'exploitation	688.907,71	883.700,90	902.772,38	922.256,12	942.161,06	962.496,31
Charges d'exploitation	1.037.165,92	1.050.098,22	1.063.836,36	1.077.790,52	1.091.964,12	1.106.360,66
RÉSULTAT FINANCIER	30.293,45	29.951,86	29.614,12	29.280,19	28.950,02	28.623,58
Dont : Produits financiers	30.293,45	29.951,86	29.614,12	29.280,19	28.950,02	28.623,58
Charges financières	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Dont : Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	**-317.964,76**	**-136.445,47**	**-131.449,87**	**-126.254,22**	**-120.853,05**	**-115.240,78**

Sur base du résultat 2019, le budget 2020 du Plan financier pluriannuel 2020 – 2025 a été actualisé afin d'obtenir les premières prévisions de fin d'année 2020 (PFA2020). Les hypothèses prises en considération pour le plan quinquennal restent inchangées et ont été appliquées à cette nouvelle prévision. N'ayant pas de recul suffisant par rapport à la crise COVID-19, la prévision de fin d'année 2020 présentée ne prend pas en considération les impacts négatifs relatifs à cette épidémie.

Hypothèses prises en considération pour notre prévision de fin d'année 2020 :

Le résultat de la pharmacie a été ajusté par rapport à 2019 tenant compte des négociations dans le cadre des marchés publics.

Les principales charges d'approvisionnements et de services ont été ajustées sur base d'une indexation de 1,5% du résultat 2019 et intégration des nouveaux contrats.

En ce qui concerne les charges salariales, vu les difficultés de recrutement rencontrées au début de cette année, nous estimons que le second trimestre sera équivalent au premier trimestre 2020 en termes de nombre d'ETP et de masse salariale. Pour la seconde partie de l'année, les prévisions budgétaires 2020 sont maintenues.

Les produits hors pharmacie ainsi que les autres produits d'exploitation ont été réévalués également. Sur base du résultat 2019, une indexation de 1% à 2,5% a été appliquée en fonction de la nature des produits.

Vivalia
Votre santé, notre quotidien

VIVALIA (SIÈGE SOCIAL)
Chaussée de Houffalize, 1
B-6600 Bastogne (Be)
Tél : +32 (0)61/240.319

WWW.VIVALIA.BE